

# Le personnel du secteur de la Santé mobilisé pour faire face au virus Zika

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a adressé une instruction au personnel du secteur rappelant le dispositif organisationnel de préparation d'alerte face au virus Zika. Destinée aux walis et aux responsables d'établissements de santé à différents niveaux, l'instruction a pour objet de «rapporter les principales données relatives à cette maladie et l'évaluation du risque dans notre pays qui doivent faire l'objet d'une large diffusion auprès du personnel de la santé», précise la note qui relève que les conditions d'une transmission autochtone du virus Zika en Algérie «ne sont pas actuellement réunies». P. 11

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



p. 2

Lundi 22 février 2016 - 13 jounada al-awwal 1436 - N° 1232 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-ÉTATSUNIS

**M. Sellal reçoit le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires politiques**



P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUESUD

**M. Lamamra reçoit les envoyés spéciaux sud-africains pour la Palestine**



P. 24

ALGÉRIE-ONU-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

**M. Messahel reçoit M. Ross**



P. 24

EN JANVIER 2016

## Baisse de plus de 60% des importations de véhicules

La facture des importations des véhicules a baissé à 141,6 millions de dollars (USD) en janvier 2016 contre 377,88 millions USD en janvier de l'année 2015, soit un recul de 62,64%, a appris hier l'APS auprès des Douanes.

La quantité importée a été quasiment divisée par trois en une année avec 9.309 véhicules importés en janvier dernier contre 27.497 unités sur le même mois de l'année précédente, soit une chute de 66,15% en nombre, précise le Centre national des statistiques des Douanes (Cnis). Concernant les concessionnaires qui détiennent les plus grosses parts du marché national, il est constaté que la baisse de leurs importations a oscillé entre 29% et 97% en valeur, et entre près de 1% et 98% en termes de quantité.

P. 6



PROMOTION DE L'IMAGE DE L'ALGÉRIE

**Le rôle des radios communautaires souligné par M. Grine**

P. 4

PASSPORT BIOMÉTRIQUE

**Les services consulaires de Paris se déplacent à Blois et Châteauroux**

P. 3

TRANSPORT MARITIME DE VOYAGEURS :

**Acquisition prochaine de 2 car-ferries**

P. 6

TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ :

**Augmentation de 10% des tarifs**

P. 3

UGTA

**Pour une mobilisation des travailleurs en réponse aux défis de l'heure**

P. 3

SANTÉ

**SUCRE, SEL ET GRAS : Pourquoi y sommes-nous accros ?**

Pages 12-13

SESSION CRIMINELLE 2016 :

**96 affaires inscrites au rôle du tribunal criminel d'Alger à partir du 6 mars**

P. 9

FOOTBALL

**ÉQUIPE NATIONALE Quand Gourcuff est «hors» jeu sur son futur avec les Verts**

P. 22

**MDN**

**Un terroriste arrêté à Illizi, 2 autres se rendent aux forces de sécurité dans la 2<sup>e</sup> RM**

P. 3



Du jamais bu...

**Frut's**  
فروتس  
Nouveau

DIVERSITY - 22-02-2016

**CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS**



## Médecine sportive : y a-t-il un suivi médical de haut niveau ?



Le Pr Mustapha Yakoubi, de la faculté de médecine d'Alger, et le Pr Mohamed Rachedi, président de la société algérienne de médecine physique et de réadaptation (SAMER), animeront ce matin à 10h30 au Forum de DK News, une conférence sur «Le suivi médical du sportif de haut niveau». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

## TRANSPORTS Talaï à Alger



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Transports, M. Boudjema Talaï effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger.

## MÉDÉA Journée d'étude sur le code des marchés publics

La wilaya de Médéa organise ce matin à partir de 9h à la salle de réunions de l'APW, une journée d'étude sur le code des marchés publics.



## FORUM DE LA RADIO Le développement local en débat



Pour son nouveau numéro, le Forum de la Radio nationale reçoit ce matin de 11h à 13h au Centre culturel Aïssa-Messaoudi, des cadres du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, dans le cadre d'une conférence sur «La promotion du développement local».



## Horaires des prières

Lundi 13 jounada al-awwal 1437

Fajr	05:54
Dohr	13:02
Asr	16:09
Maghreb	18:40
Isha	19:59



**CE MATIN À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE**

## Installation d'une commission de protection des fléaux sociaux

À l'occasion de l'installation de la commission de prévention et de protection des étudiants et des jeunes des fléaux sociaux, comme la drogue et les effets d'internet, la Sûreté de wilaya d'Alger en collaboration avec l'APW, organise une cérémonie à l'occasion, ce matin à partir de 8h30 à la bibliothèque nationale d'El Hamma.



## FI ESSAMIM Emission sur les dangers d'internet sur les enfants

L'émission radio «Fi Essamim» de la Sûreté nationale, abordera cet après-midi de 16h à 17h, sur les ondes de la Chaîne 1, les dangers d'internet sur les enfants.

LE 27 FÉVRIER AU PALAIS DE LA CULTURE

## Conférence sur la publicité et la communication en Algérie

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera samedi 27 février, une conférence sur la publicité et la communication en Algérie, avec Pro Graphix.



## Météo

Max Min

Alger	23°	08°
Oran	21°	11°
Annaba	23°	08°
Béjaïa	24°	11°
Tamanrasset	30°	11°

## ALGÉRIE POSTE Emission d'un timbre-poste consacré au thème «Non à la violence familiale»



Algérie Poste (AP) procédera mercredi prochain à l'émission d'un timbre-poste consacré au thème «Non à la violence familiale», d'une valeur faciale de 25 DA, a indiqué hier un communiqué d'AP. La vente anticipée de ce timbre aura lieu mercredi et jeudi prochains dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilayas, précise la même source. La vente générale aura lieu samedi prochain dans tous les bureaux de poste, ajoute le communiqué, indiquant qu'une enveloppe tier jour à 7 DA sera également mise en vente avec une obligation tier jour illustrée.

## DU 22 AU 25 FÉVRIER Condor au Salon Mobile World Congress de Barcelone



Pour la première fois de l'histoire, Condor participe au Salon Mobile World Congress 2016 qui se tiendra à la Fira de Barcelone du 22 au 25 février 2016. Pour Condor, cette participation est également une excellente opportunité de se frotter aux plus grands constructeurs mondiaux de mobiles et de donner une preuve concrète que les mobiles Condor sont de qualité technologique comparable aux géants internationaux et que le made in Algérie dispose d'une place de choix dans un marché très concurrentiel. Ce sera également une occasion d'entrevoir de nouvelles perspectives d'exportation sur de nouveaux marchés après les premières expériences africaines. Condor fera valoir à cette occasion les dernières nouveautés en matière de mobiles, de tablettes et autres objets concernés.

## SEEAL AUJOURD'HUI Suspension de l'AEP à Aïn Naadja et Gué de Constantine



L'alimentation en eau potable sera suspendue aujourd'hui de 8h à 16h dans la toute la localité d'Aïn Naadja et la commune de Gué de Constantine en raison de travaux d'entretien, a annoncé hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) dans un communiqué. Cette suspension en eau potable est due à des travaux d'entretien des équipements électriques de la SEAL en vue d'améliorer la qualité de service des clients de la commune de Gué de Constantine, selon la SEAL qui confirme que la situation se rétablira progressivement dès la fin des travaux. La SEAL rappelle qu'un dispositif de citernage sera mis en place, pour la durée de la suspension, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.

## PASSEPORT BIOMÉTRIQUE : Les services consulaires de Paris se déplacent à Blois et Châteauroux

Une équipe du consulat général de Paris s'est déplacée hier à Blois et à Châteauroux à la rencontre des citoyens algériens résidant en France pour leur faciliter l'obtention du passeport biométrique.

Muni de deux stations mobiles complètes pour le traitement et la finalisation des dossiers administratifs de passeport, déposés il y a quelques semaines par des associations au Consulat afin d'éviter le déplacement pénible et coûteux à Paris des membres de la communauté algérienne, le staff du consulat général (6 personnes) avait deux missions principales : la finalisation des dossiers avec la prise d'empreintes et la remise des passeports prêts.

"C'est notre sixième déplacement depuis le début de l'année", a indiqué à l'APS Hocine Touahria, responsable et chef de mission, qui a souligné que cette opération s'inscrivait dans le cadre du rapprochement des services consulaires aux membres de la communauté algérienne.

"Nous remercions les associations et le bénévoles qui nous font parvenir, au préalable, les dossiers de nos concitoyens que nous prenons en charge au niveau de nos services", a-t-il ajouté, indiquant que pour le moment, 77 % des dossiers de passeport des citoyens immigrés au consulat général de Paris ont été enrôlés.

A Blois (environ 200 km au sud de Paris), plus de 200 membres de la communauté étaient au rendez-vous, tôt hier matin, dans une salle affectée à cette opération grâce à un citoyen algérien, membre du conseil communal de Blois, a constaté un journaliste de l'APS.

Femmes, hommes, enfants et personnes âgées handicapées sont venus ou finaliser leur dossier (acquittement de la quittance, photos, empreintes et signature) ou récupérer leur passeport, mais la salle s'est avérée trop exigüe pour contenir la foule.

"Cette opération nous soulage", a dé-



claré un père de famille (47 ans) qui était accompagné de sa femme et de leurs deux enfants en bas âge. "Par le passé, c'était pour le parcours du combattant. Il fallait se lever très tôt le matin (3h00) pour se déplacer et débousser une somme minimale de 150 à 200 euros", a-t-il expliqué, souhaitant que l'opération se répète plusieurs fois au cours de l'année.

C'est une très bonne initiative. Le consulat se déplace pour nous éviter de le faire à 3h00 du matin", a déclaré un membre de la communauté (40 ans) qui accompagnait sa mère en chaise roulante.

"C'est magnifique!", s'exclame une citoyenne algérienne, la cinquantaine, qui a récupéré son passeport biométrique, souhaitant, toutefois, une meilleure organisation dans l'accueil qui incombe à l'Association franco-algérienne de Blois (AFAB).

Selon un membre du consulat géné-

ral, environ 110 personnes ont été convolées pour finaliser le dossier et une centaine d'autres pour récupérer leur passeport.

Les dossiers enrôlés sont transmis le soir vers le centre national des passeports du Hamiz (Alger), a-t-il ajouté. Un membre de l'AFAB, Gahdouni Missoum, a souligné que "les choses ont changé au consulat général", expliquant que cette représentation consulaire "a montré sa disponibilité et déployé des efforts pour mettre l'administration à la disposition du citoyen algérien". Auparavant, on louait des bus pour transporter, à chaque voyage, 60 à 70 personnes et ce n'était pas une chose facile, dans la mesure où lorsqu'on arrivait à Paris, une foule était déjà devant nous". L'opération s'est déroulée jusqu'au début de l'après-midi, avant que le staff des services consulaires ne se déplace à Châteauroux (272 km au sud de Paris) où 110 dossiers ont été finalisés et 150 passeports délivrés.

## TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ: Augmentation de 10% des tarifs

Les tarifs du transport collectif urbain et suburbain privé seront augmentés de l'ordre de 10 % à partir de cette semaine suite à la hausse des prix des carburants, a appris l'APS auprès du directeur du transport terrestre et urbain au ministère des Transports, Salim Salhi.

Le ministère a, ainsi, adressé une circulaire aux Directions des transports de wilaya (DTW) pour élaborer les tableaux des prix qui seront appliqués pour le transport collectif urbain et le transport collectif interwilaya ainsi que pour le transport par taxi, précise encore M. Salhi.

Le groupe de travail mixte, chargé de fixer la nouvelle tarification, a décidé d'appliquer des hausses équivalentes à l'impact de l'augmentation des prix du carburant sur les charges journalières des transporteurs, estimées à 10 %, selon le même responsable.

Ce groupe de travail est constitué des représentants de l'administration centrale, des syndicats des chauffeurs de taxis et des transporteurs de voyageurs (urbain et interwilaya).

Le ministère et les représentants des transporteurs se sont mis d'accord sur la nouvelle tarification pour le transport par taxi et le trans-

port collectif interwilaya pour les trajets de plus de 30 km. Mais concernant le transport collectif urbain (0 à 15 km), les transporteurs ont affiché des réticences dues, selon ces derniers, aux difficultés quant à la disponibilité de la petite monnaie, rapporte-t-il. Ils ont même proposé d'arrondir les chiffres en augmentant les tarifs de 5 DA au lieu de 1, 2 et 3 DA, selon la même source. Mais le ministère a refusé catégoriquement cette proposition du fait qu'elle aura un impact sur le pouvoir d'achat du citoyen, poursuit M. Salhi qui considère que la proposition de ces transporteurs était inoppor-

tante tant que la petite monnaie, selon lui, est toujours en circulation.

Par conséquent, la tarification pour les lignes allant jusqu'à 5 km va augmenter à 17 DA (contre 15 DA actuellement), de 6 à 10 km à 22 DA (contre 20 DA), de 11 à 20 kms à 33 DA (contre 30 DA) et les lignes de 21 à 30 km à 38 DA (contre 35 DA).

Pour assurer l'application de la nouvelle tarification, une cellule de suivi a été installée au niveau central et à l'échelle locale.

Concernant le transport collectif public, M. Salhi a réaffirmé qu'aucune augmentation des prix n'est envisagée.

## Pour une mobilisation des travailleurs en réponse aux défis de l'heure (UGTA)

La réponse aux défis de l'heure nécessite une mobilisation de l'ensemble des travailleurs, a affirmé hier à Oran le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) de wilaya, Abdellader Djettou.

Lors d'un rassemblement à la place «El Tahtaha», à haï Medina Jdida, tenu à l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire de la création de l'UGTA, M. Djettou a appelé les travailleurs à «faire front commun contre toutes les adversités pour déjouer tous les complots et les manœuvres qui visent à déstabiliser le

pays et à se mobiliser pour gagner la bataille du développement».

Abordant la situation politique et socioéconomique du pays, il a rappelé les nombreux acquis réalisés depuis la création de l'UGTA en 1956, passant par la nationalisation des hydrocarbures et l'industrialisation du pays.

Les acquis sociaux des travailleurs ont été réalisés, pour l'essentiel, grâce à «la justesse de la politique des dirigeants du pays, à leur tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et à la stabilité à laquelle contribuent activement les différents corps

de sécurité», a-t-il affirmé. Auparavant, les participants au rassemblement avaient déposé une gerbe de fleurs et lu la Fatihà à la mémoire des Chouhada de la révolution. Un hommage a également été rendu aux responsables qui se sont succédés à la direction des structures de l'UGTA. Les festivités officielles seront célébrées cette année au niveau de la centrale syndicale d'Alger, en présence de représentants d'organisations syndicales africaines et du monde du travail, a-t-on indiqué.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Un terroriste arrêté à Illizi, deux autres se rendent aux forces de sécurité dans la 2<sup>e</sup> RM (MDN)

Un terroriste a été arrêté samedi à Illizi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) au moment où deux (2) autres se sont rendus aux forces de sécurité dans la 2<sup>e</sup> Région militaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense national (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une patrouille de reconnaissance près des frontières, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Illizi, (4<sup>e</sup> région militaire) a arrêté, le 20 février 2016, un terroriste en sa possession trois (3) fusils de chasse dotées de lunettes de précision et des téléphones portables», relève la même source.

Dans le même contexte et au niveau de la 2<sup>e</sup> région militaire, «deux (2) terroristes se sont rendus aux forces de sécurité en leur possession deux (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, quatre (4) bombes de conception artisanale, une grenade, une quantité de munitions (184 balles), six (6) téléphones portables et une somme d'argent s'élevant à 95.500 DA et 500 euros».

D'autre part et «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Djelfa, 1<sup>ère</sup> région militaire a déjoué, en coordination avec les éléments de la sûreté nationale, une tentative de colportage de 57 quintaux de kif et intercepté deux (02) narcotrafiquants à bord de deux (02) véhicules touristiques». Au niveau de la 6<sup>e</sup> région militaire, «des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, ont appréhendé vingt (20) immigrants clandestins, six (6) contrebandiers et saisi quatre (4) camions, six (6) véhicules tout-terrain, 24,4 tonnes de denrées alimentaires, 2.780 litres de l'huile de table, 30.200 litres de carburants et 3.840 unités de savon». Au niveau de la 4<sup>e</sup> région militaire, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, à Laghouat, 2681 unités de différentes boissons», ajoute la même source.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

### Saisie de 70 grammes de cocaïne dans les environs de Tlemcen

Les éléments de la brigade mobile des Douanes ont saisi 70 grammes de poudre de cocaïne lors d'une opération dans les environs de Tlemcen et arrêté un narcotrafciant, a-t-on appris hier de ce corps constitué. La quantité de drogue saisie a été découverte dissimulée soigneusement dans les vêtements d'un conducteur d'une voiture touristique, arrêtée dans un point de contrôle dressé au niveau de la RN 35 au lieu-dit "Zriba", a indiqué la même source. L'opération de saisie a eu lieu suite à une fouille minutieuse du narcotrafciant et de sa voiture. Le mis en cause a été transféré vers le tribunal compétent, a-t-on ajouté, soulignant que la valeur de la cocaïne saisie est estimée à 1.460.000 DA et l'amende douanière à 10 fois plus le prix de cette drogue.

## SELON M<sup>ME</sup> BENGHEBRIT 2 millions de candidats aux examens du secteur de l'éducation cette année

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a indiqué samedi soir à Saida que le nombre de candidats aux différents examens de l'année 2016 est de 2 millions au niveau national.

En visite de travail de deux jours dans la wilaya, Mme Benghebrit a souligné, lors d'une réunion avec l'instance d'inspecteurs au siège de la direction de l'éducation à Saida, que «les examens de cette année supervisés par l'Office national des concours et examens se dérouleront dans une ambiance paisible».

Concernant les concours de recrutement, la ministre a déclaré que son département a décidé d'un retour aux concours sur la base de tests écrits et oraux au lieu du traitement des dossiers des candidats comme auparavant. Elle a insisté devant les inspecteurs de l'éducation des trois paliers sur l'application de la charte d'éthique du secteur de l'éducation qui a été longuement élaboré, ainsi que sur le suivi des enseignants, leur accompagnement, leur orientation et la mise en œuvre des programmes du secteur.

Mme Nouria Benghebrit a procédé, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un lycée d'une capacité de 800 places dans la commune de Youb (Saida), doté d'une enveloppe de plus de 314 millions DA. A l'occasion, elle a mis l'accent sur l'ouverture d'une salle de conférences dans ce lycée en construction pour les associations locales de cette commune pour y effectuer des activités culturelles dont le théâtre et la musique. La ministre a également inspecté, dans la même commune, les travaux de réalisation d'un groupe scolaire dont le taux d'avancement a atteint 70%. Le programme de visite de la ministre dans la wilaya comporte aussi la pose dimanche de la première pierre du projet de réalisation d'un groupe scolaire et l'inspection d'une unité de médecine du travail pour le personnel du secteur.

## SANTÉ

### Le SNECHU appelle à la revalorisation de la pension de retraite des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires

Le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU) a appelé hier à Alger à la revalorisation de la pension de retraite de ce corps pour porter son taux à 80% du salaire. Le système de retraite appliquée au corps des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires est le seul en Algérie dans lequel le taux de la pension de retraite ne dépasse guère 55% du salaire alors que dans les autres corps il correspond à 80% du salaire, a précisé la présidente du SNECHU, Mme Wahiba Ouahioune, lors d'une conférence de presse animée avec les membres du bureau pour expliquer les revendications de ce corps. Après avoir rappelé que ce taux était en vigueur depuis l'augmentation des salaires enregistrée au cours des dernières années, elle a appelé les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur à revaloriser la pension de retraite.

Elle a également proposé de ramener à 65 ans l'âge limite pour pouvoir occuper le poste de chef de service dans les hôpitaux universitaires afin de permettre aux jeunes professeurs d'être promus. Mme Ouahioune a également insisté sur la nécessité de veiller à la régularité des concours pour assurer la promotion dans les deux secteurs (Santé et Enseignement supérieur) et encourager la recherche scientifique.

Le secrétaire général du CNECHU, Rédha Djijik, a, pour sa part, souligné la nécessaire amélioration de la progression des maîtres-assistants et la revalorisation de l'indemnité hospitalière pour assurer la stabilité de ce secteur public et éviter la fuite de telles compétences.

Le Syndicat national indépendant des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires compte entre 4000 et 4500 membres.

## PROMOTION DE L'IMAGE DE L'ALGÉRIE Le rôle des radios communautaires souligné par M. Grine

Le rôle que peuvent jouer les radios communautaires dans la promotion de l'image de marque de l'Algérie à l'étranger, en particulier en France, a été mis en avant, hier à Alger, par le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«Il est toujours important d'écouter les radios communautaires, parce qu'en quelque sorte ce sont des ambassadeurs de la communauté algérienne et aussi maghrébine en France», a déclaré M. Grine à l'issue d'une rencontre avec les représentants de radios communautaires établies en France qui sont venus à Alger signer des conventions avec la Radio Algérienne.

Le ministre a expliqué que cette rencontre s'inscrit «dans le cadre de la stratégie du gouvernement de promouvoir l'image de l'Algérie à l'étranger». Il a précisé que les conventions signées entre la Radio algérienne et les radios communautaires, à savoir Radio Soleil, Radio Beur FM, Radio Gazelle, Radio France Maghreb, Radio Salam et Radio Pastel, «portent sur la formation, l'assistance technique et les échanges de programmes». M. Grine a mis, à cet égard, l'accent sur «la nécessité de renforcer la coopération avec ces radios et mieux consolider les relations avec elles qui ont soif d'informa-



tion sur l'Algérie», a-t-il dit, en leur fournissant, entre autres, notamment de contenus.

De leur côté, les représentants des radios communautaires ont relevé l'importance de cette rencontre, en appelant à «mutualiser le savoir-faire

pour mieux informer les auditeurs et servir de relais au pays d'origine et de trait d'union entre les deux rives de la Méditerranée, à travers des programmes riches et variés intéressant les membres de la communauté pour mieux transmettre le message».

## Signature de conventions de partenariat entre la Radio algérienne et 5 radios communautaires

Des conventions de partenariat entre la Radio algérienne et cinq radios communautaires établies en France, ont été signées hier à Alger.

Les conventions signées, au siège de la Radio algérienne, portent sur le «renforcement des relations de coopération pour répondre aux besoins et attentes de la communauté algérienne en Europe et particulièrement en France». Selon les termes de ces conventions, la Radio algérienne et les cinq radios communautaires «s'autorisent mutuellement à diffuser, à titre gracieux, sur leurs ondes respectives, des émissions à caractère culturel, artistique, économique, politique et sportif».

En outre, les parties signataires «s'engagent à s'assurer mutuellement, à titre gracieux, l'assistance technique et

logistique devant permettre la couverture d'événements se déroulant dans chacun des deux pays», indique un communiqué de la Radio algérienne.

Il s'agit également d'«élargir le partenariat au volet formation, en s'engageant à rechercher les voies et moyens devant permettre sa concrétisation», précise la même source. Il est à noter que les conventions ont été signées par le directeur général de la Radio algérienne, Chaâbane Lounakel, et les directeurs des cinq radios communautaires, à savoir le président de Radio Soleil, Abdelmadjid Daboussi, le président-directeur général de Radio France Maghreb 2, Tarek Mami, le président de Radio Salem, Ali Abed, le président de Radio Pastel FM, Slimane Tir, et le président-directeur général de Radio Gazelle Samir Bentayeb.

## FORMATION

### Nécessité d'un centre d'excellence de formation en électronique et électricité à Sidi Bel-Abbès

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki a insisté, hier à Sidi Bel-Abbès, sur la création d'un centre d'excellence de formation dans le domaine de l'électronique et de l'électricité. Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que Sidi Bel-Abbès dispose d'énormes potentialités dans le domaine de l'électronique et de l'électricité. L'université "Djillali Liabes" et l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) permettront d'offrir une formation pratique spécialisée aux stagiaires à travers l'ensemble des établissements de formation professionnelle, ainsi que des chances d'emploi, a-t-il ajouté.

Mohamed Mebarki a mis l'accent, lors de la signature d'une convention entre la direction de la formation professionnelle et l'ENIE, sur l'adaptation des offres de formation professionnelle aux spécificités de la région, afin de répondre



aux demandes du marché du travail et permettre ainsi aux stagiaires de prétendre à des postes d'emploi directs, tout en exhortant d'intéresser un plus grand nombre de stagiaires. Le ministre a rappelé, dans ce contexte, que le secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage est parmi les secteurs les plus importants permettant de générer une valeur ajoutée à l'investissement dans d'autres domaines, à l'in-

formations académiques et nécessite un changement perpétuel afin d'être au diapason des changements technologiques et répondre aux besoins exprimés.

Le ministre a entamé sa visite d'inspection dans la wilaya par l'inauguration d'un centre national spécialisé dans la formation, avant de s'enquérir du projet de réalisation d'un institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSEFP) et de rendre visite aux stagiaires de l'entreprise ENIE et la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) où il a instruit d'offrir une formation pratique aux stagiaires et leur assurer des chances de travail dans le domaine de leur formation.

Le ministre a également présidé une cérémonie de remise d'affectations aux bénéficiaires de logements AADL à Sidi Bel-Abbès, au cours de laquelle il a valorisé les efforts déployés par la wilaya pour la concrétisation des différents programmes d'habitat.

**TOURISME****M. Ghoul souligne la nécessité d'améliorer les prestations touristiques à travers le soutien de la formation**

Le ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, M. Amar Ghoul a affirmé hier à Alger la nécessité de promouvoir et d'améliorer les prestations touristiques pour répondre aux normes internationales, notamment à travers le soutien de la formation.



Les investisseurs du secteur du tourisme doivent "prendre en charge la formation et la qualification du personnel du secteur, en vue d'améliorer les prestations et la gestion touristiques, avant l'exploitation de toute structure touristique en cours de réalisation", a indiqué le ministre, lors de la visite d'inspection de plusieurs projets touristiques en cours de réalisation dans différentes régions d'Algérie.

M. Ghoul a estimé nécessaire de "prodiguer des prestations touristiques répondant aux exigences des clients et aux normes internationales, en vue d'attirer davantage de touristes et de contribuer au développement économique du pays", appelant à cette occasion à "consacrer des espaces pour la vente des produits artisanaux au niveau de ces structures touristiques".

Il a qualifié d'important "le

soutien de l'investissement touristique pour donner une nouvelle impulsion au tourisme dans les différentes régions du pays", précisant que 50.000 lits seront réalisés à court terme à Alger à même de créer 30.000 nouveaux emplois.

Il a appelé à "diversifier les projets touristiques, en réponse aux exigences des touristes", insistant sur l'aménagement "d'espaces verts pour les promenades et les loisirs". M. Ghoul a cité "le parc des grands vents qui ouvrira ses portes, au deuxième semestre de l'année en cours, aux familles algéroises".

D'une superficie de 1.095 hectares, ce parc s'étend sur les communes de Dely Ibrahim, Ouled Fayet, El-Achour et Draria. Le ministre a mis l'accent sur "la protection des espaces verts de ce parc, en interdisant la construction de grandes structures", appelle-

rant à "soutenir la formation des gestionnaires de ce parc et à construire des structures légères au niveau du parc notamment des restaurants, des cafeterias et des espaces pour la vente de produits artisanaux". Il a appelé à l'ouverture de ce parc aux élèves et étudiants dans le cadre d'excursions, estimant nécessaire de réaliser des espaces pour la pratique du sport, de créer des clubs de nature et d'aménager des parkings.

Il a cité les jardins de l'amitié réalisés au niveau du parc, dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et la Chine, l'Espagne, l'Italie et le Brésil, renfermant différentes espèces végétales. Lors de cette visite, M. Ghoul a inspecté le projet de réalisation du complexe touristique de la société "Amiral" à Sidi Fredj et le projet de réalisation de l'hôtel "Holiday Inn" à Cheraga.

**M. FERROUKHI À ADRAR**  
**Atteindre la performance économique depuis l'agriculture**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a mis l'accent hier à Adrar, sur la nécessité d'atteindre la performance économique à partir de l'activité agricole. S'exprimant lors d'une visite de travail amorcée dans la circonscription administrative de Timimoun (220 km Nord d'Adrar), le ministre a indiqué que dans le cadre de la stratégie de diversification de l'économie, plus de 400.000 hectares de terres ont été attribués au cours des dernières années, dont 200.000 ha l'an dernier et 60.000 ha dans la seule wilaya d'Adrar.

Les efforts doivent s'orienter vers l'intégration des investisseurs dans le circuit de production agricole, notamment dans les filières stratégiques telles que la céréaliculture, la production de lait, de sorte à réduire la facture des importations et s'orienter vers



l'exportation, a encore souligné M. Ferroukhi en signalant que la wilaya d'Adrar compte parmi les wilayas du Sud à l'avenir agricole prometteur.

En réponse à des doléances soulevées par les représentants de l'association Afak Filahia (Perspectives agricoles) en matière d'aménée de l'électricité au périmètre agricole PK-70, le ministre a affirmé que cette question était prise en charge à travers des opérations en cours à échelle nationale, tout

accorder davantage au développement de la céréaliculture, à la production de semences de qualité destinées aux campagnes labours-semaines, à la production de la tomate et de la pomme de terre, en leur envisageant des perspectives d'exportation vers les marchés asiatique, arabe et européen.

Lors de cette visite de travail de deux jours dans la wilaya d'Adrar, le ministre a inauguré le siège de la direction déléguée des services agricoles de Timimoun, avant de prendre part symboliquement à une opération de plantation au siège de la brigade des forêts dans la même collectivité. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche poursuit sa tournée de travail par l'inspection d'une série de projets agricoles ainsi que des rencontres de concertation avec des investisseurs dans différents segments de l'activité agricole.

**OUARGLA :**  
**L'aquaculture dans le Sud, un créneau économique porteur à valoriser**

L'intérêt de promouvoir et de valoriser les activités aquacoles dans le sud du pays, en tant que créneau économique porteur, créateur de richesses, a été souligné hier lors d'une rencontre à Ouargla consacrée à la mise en œuvre d'un programme d'appui européen à la diversification de l'économie algérienne.

Le programme en question (DIVECO-2) vise à établir un diagnostic sur l'état du secteur et identifier l'ensemble des potentialités susceptibles de booster les activités aquacoles dans cette région. Retenu dans le cadre d'une coopération de partenariat entre l'Algérie et l'Union Européenne (UE), ce programme s'articule autour de trois (3) axes principaux.

Il s'agit du "renforcement des capacités d'encadrement dans ce domaine", "l'appui à la promotion et la valorisation de l'ensemble des filières aquacoles", dont la pêche continentale pratiquée notamment au niveau des lacs et barrages et la pisciculture saharienne, et "l'encouragement de l'intégration de la société civile, dont les professionnels et les associations spécialisées", ont expliqué les organisateurs.

Inscrite dans le cadre de la phase d'expertise relative à DIVECO-2, cette rencontre est intégrée dans un programme comprenant aussi des visites de terrain à certains projets pilotes implantés dans les wilayas d'Ouargla et Ghardaïa, a-t-on ajouté.

La phase d'expertise consiste à mentionner les actions qui vont être intégrées au titre du programme en question, en faveur des projets retenus, dont la formation, l'encouragement de la collaboration avec les associations intéressées par le domaine, le jumelage, l'échange d'information et l'assistance technique entre les professionnels.

Cette rencontre de coordination s'est déroulée en présence des responsables, cadres, techniciens et professionnels relevant de la Direction régionale de la pêche et des ressources halieutiques (DRPH), la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (CIVPA) et l'annexe locale du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRPA).

Deux (2) projets pilotes, implantés dans la commune de Hassi Benabdallah (20 km d'Ouargla), ont figuré au programme de la première journée de cette initiative encadrée par la DRPH, qui coiffe les wilayas d'Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, El-Oued et Illizi.

Il s'agit de la ferme aquacole d'élevage de crevette réalisée dans le cadre d'une coopération algéro-sud-coréenne, d'une capacité de production de 20 à 30 tonnes/ an, et un complexe privé produisant diverses espèces de poisson d'eau douce (poisson-chat, Tilapia et Panga), en deux cycles annuels de production.

**VERRES OPHTALMIQUES IMPORTÉS**  
**La qualité sacrifiée sur l'autel des prix**

La qualité des verres ophtalmiques est souvent sacrifiée sur l'autel des prix lors de l'importation de ce produit, a estimé, hier à Constantine, un ophtalmologiste, le Dr. Abdelkader Messadi.

La plupart des verres ophtalmiques actuellement importés est «dépassée» du fait que ces verres «ne traitent pas correctement les problèmes de vue et ne corrige pas la déficience visuelle», a ajouté ce praticien lors d'une journée scientifique tenue en marge du Salon de l'Est de l'optique et de la lunetterie.

Il a expliqué, dans le même contexte, que les usagers «optent souvent pour un produit de moindre qualité dont le prix est nettement inférieur à celui des verres ophtalmiques de dernière génération qui coûtent plus cher». S'agissant des enfants, le Dr. Messadi a affirmé que les lentilles de contact «corrige et traitent les problèmes de vue chez les enfants, mieux encore que les lunettes».

Il a expliqué, à ce propos, que les lentilles de contact de prescription médicale «prennent efficacement en charge les problèmes de développement visuel importants à l'image des caractères congenitaux, des myopies fortes ou évolutives, des importantes hypermétropies ou des strabismes». Des problèmes, a-t-il affirmé, que ne saurait résoudre le port de lunettes.

En matière de sécurité au travail, le même praticien a précisé que les lentilles rigides, perméables à l'oxygène, offrent une «grande sécurité» et présentent «moins de risque d'infection tout en assurant une meilleure qualité de la vue».

De son côté, le président-directeur général de la société «Sinal», Sid-Ahmed Denouuni a indiqué, dans une communication sur la presbytie et les verres de contact, qu'une bonne mesure préalable du degré de presbytie permet une prise en charge efficace de ce trouble de la vision.

Le responsable de cette société, présentée comme leader national dans la production de verres ophtalmiques, a également ajouté que le verre progressif demeure «une solution optimale» étant donné qu'il «restitue une vision nette et précise à toutes les distances». Ouverte jeudi, la première édition du Salon de l'optique et de la lunetterie de la région Est du pays réunit une vingtaine d'exposants, entre fabricants, distributeurs et représentants de marques, ainsi que des techniciens de maintenance d'équipements et de matériaux d'optique.

## TRANSPORT MARITIME DE VOYAGEURS:

# Acquisition prochaine de deux car-ferries

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (Entmv) va acquérir deux grands car-ferries, lui permettant de rajeunir sa flotte et de doubler ses capacités de transport, a appris l'APS d'une responsable de cette entreprise. Il s'agira de l'achat d'un (1) car ferry neuf, tandis que le second sera de moins de cinq (5) ans d'âge, précise la directrice commerciale de l'Entmv, Mme Ghania Boukerbou.

Pour la réalisation de ces opérations d'acquisition, des appels d'offre internationaux seront lancés courant 2016, sachant que le car-ferry de moins de cinq ans d'âge devrait être acquis au plus tard en 2017, alors qu'il faudra attendre 30 mois pour la construction et l'acquisition du car-ferry neuf après l'attribution du marché, précise-t-elle.

Ces deux futurs navires auront chacun une capacité de 2.000 passagers et de 700 véhicules, ce qui permettra de doubler les capacités actuelles de transport de cette entreprise publique.

Jusqu'en 1995, la flotte de l'Entmv était constituée de cinq (5) car-ferries construits au Japon en 1971 et acquis par la CNAN (entreprise mère) sur le marché de l'occasion entre les années 1973-1977: El Djazaïr, Tassili, Hoggar, Zeralda et Tipaza.

Les navires El Djazaïr et Tassili avaient été vendus, respectivement, en 2000 et en 2004, tandis que Tipaza, Zeralda et Hoggar l'avaient été en 2005.

Mais depuis 1995, l'entreprise a procédé graduellement au renouvellement de l'ancienne flotte héritée de la CNAN, par l'acquisition de trois (3) nouveaux bateaux de transport de voyageurs toujours en activité.

Il s'agit des car-ferries El Djazaïr 2 (acquis en mai 2005), Tassili 2 (novembre 2004) et Tarik Ibn Ziyad (janvier 1996), qui sont tous de construction espagnole avec



une capacité totale de 3.940 passagers et de 1.046 véhicules, soit une moyenne de 1.300 voyageurs et de 340 véhicules chacun, ajoute la même responsable. Toutefois, durant la haute saison, l'entreprise renforce régulièrement sa flotte grâce à l'affrètement d'un (1) car-ferry.

Pour la saison estivale 2015, elle avait affrété un navire d'une capacité de 1.403 passagers (776 cabines-627 fauteuils) et de 600 véhicules pour ses lignes avec d'autres pays.

A l'international, elle réalise ses

prestations à travers trois réseaux: Algérie-France, Algérie-Espagne et Algérie-Italie.

Le réseau Algérie-France comprend cinq (5) lignes reliant cinq (5) ports algériens (Alger, Oran, Bejaia, Skikda et Annaba) à celui de Marseille.

Le réseau Algérie-Espagne comprend deux (2) lignes reliant deux ports algériens (Alger et Oran) à celui d'Alicante et une ligne Alger-Barcelone exploitée durant les saisons estivales 2009, 2010 et 2011 avec une escale sur Palma en 2010 et 2011.

Le réseau Algérie-Italie comprend, quant à lui, deux lignes reliant Annaba et Skikda, respectivement, au port de Civitavecchia (saison estivale 2013) et de Gênes (saisons estivales 2014 et 2015). Sur les cinq dernières années, l'Entmv a transporté, en 3.160 traversées, environ deux (2) millions de passagers et 700.000 véhicules.

S'agissant de l'entretien de la flotte, Mme Boukerbou explique que les arrêts techniques des navires de l'entreprise se font auprès du chantier de l'entreprise nationale de réparation navale (Erenav)

à hauteur de 60% des travaux.

Le reste des travaux (40%) est confié aux constructeurs d'origine des navires et concerne surtout les équipements sensibles.

#### Transport maritime urbain: de nouvelles gares reliées au port d'Alger

Concernant le développement du réseau maritime de l'entreprise, il est prévu le lancement de plusieurs nouvelles dessertes, tant sur le plan national qu'international, en plus du maintien des lignes actuelles. Une nouvelle desserte reliant Mostaganem à Valence (Espagne) sera lancée et dont la traversée inaugurale est prévue pour le 13 mars 2016. Au niveau national, le développement du transport maritime urbain est également une autre priorité: Après le succès de la ligne Alger-El Djemila (ex. la Madrague), inaugurée en août 2014, et l'acquisition de deux navires à grandes vitesses pour le transport maritime urbain en 2015 avec une capacité de 206 passagers chacun, plusieurs autres dessertes de proximité sont prévues.

Selon Mme Boukerbou, la desserte Oran-Aïn El Turck sera prochainement lancée, tandis que l'Entmv attend l'aménagement des gares maritimes au niveau de Tipasa, Sidi Fredj, les Sablettes et Tamenfoust pour lancer de nouvelles dessertes à partir du port d'Alger après l'acquisition d'autres navires.

## VÉHICULES: Baisse de plus de 60% des importations en janvier 2016

La facture des importations des véhicules a baissé à 141,16 millions de dollars (usd) en janvier 2016 contre 377,88 millions usd en janvier de l'année 2015, soit un recul de 62,64%, a appris hier l'APS auprès des Douanes.

La quantité importée a été quasiment divisée par trois en une année avec 9.309 véhicules importés en janvier dernier contre 27.497 unités sur le même mois de l'année précédente, soit une chute de 66,15% en nombre, précise le Centre national des statistiques des Douanes (Cnisd).

Concernant les concessionnaires qui détiennent les plus grosses parts du marché national, il est constaté que la baisse de leurs importations a oscillé entre 29% et 97% en valeur, et entre près de 1% et 98% en terme de quantité.

Les plus grosses baisses en valeur et en quantité ont été enregistrées chez les concessionnaires des marques asiatiques et allemandes.

Quant aux raisons de réalisation de ces importations, en janvier dernier, en dépit du gel des domiciliations bancaires pour les importations soumises au régime des licences, le président de l'Association des concessionnaires automobiles d'Algérie (Ac2a), Sefiane Hasnaoui, explique à l'APS que «l'ouverture des documents bancaires a été opérée avant la parution, au 5 janvier 2016, de la note de l'Association des banques et établissements financiers (Abef) portant sur le gel des domiciliations des importations soumises aux licences».

Ainsi, les domiciliations bancaires des importations des 9.309 véhicules en question avaient été opérées avant le 5 janvier dernier mais leur arrivée aux ports avait eu

lieu au premier mois de l'année en cours, précise le président de cette association qui représente 95% des importations des véhicules.

«D'autres véhicules domiciliés avant cette date arriveront le mois de février», ajoute-t-il.

Dans le sillage de la chute des prix de pétrole, rappelle-t-on, le gouvernement a décidé de plafonner certaines importations à travers la mise en oeuvre du régime des licences d'importation dès janvier dernier.

Jusqu'à présent, trois produits sont concernés: les véhicules, le ciment et le rond à béton.

Le contingent des véhicules importés a été fixé à 152.000 unités au titre de l'année 2016, tandis que l'avis d'ouverture de ce contingent s'est établi entre le 14 janvier et le 3 février 2016 avant l'octroi des licences.

«Officiellement, aucune information ne nous a été communiquée sur la date de délivrance des licences, mais officieusement, cela devrait se faire au cours de cette semaine», avance M. Hasnaoui.

Le contingent concerne les véhicules pour le transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes (y compris les voitures de type «break» et les voitures de course) et les véhicules automobiles pour le transport de marchandises, rappelle-t-on.

Les engins tels que les camions et tracteurs que certains professionnels importent pour le propre fonctionnement de leur entreprise, ne sont pas concernés par le dispositif des licences.



Récemment, un responsable au ministère du Commerce avait déclaré à l'APS que le quota des importations des véhicules serait attribué au concessionnaire en fonction de ce que représentait, en pourcentage, la part qu'il avait l'habitude d'importer par rapport aux importations globales annuelles des véhicules.

«Nous prendrons en considération le courant d'échanges traditionnels du concessionnaire, c'est-à-dire que nous allons répartir les quotas sur la base de la part de marché de chaque concessionnaire sur les trois dernières années. C'est un système qui sauvegardera un peu les quotas de chaque concessionnaire», avait-il expliqué.

À titre d'exemple, «si un concessionnaire avait l'habitude d'importer 20% des importations globales des véhicules, il aura 20% du contingent global», avait-il fait savoir.

Pour un nouveau concessionnaire qui n'a pas un courant d'échanges traditionnels «il n'aura pas droit à un quota», selon le même responsable.

En plus, aucun opérateur n'aura le droit d'importer plus de 30% des contingents globaux fixés.

Appeler que la baisse des importations des véhicules, amorcée dès 2014, est engendrée par des décisions prises par le gouvernement pour mettre fin à l'emballage des importations et assainir le marché de l'automobile qui était caractérisé par de profonds dysfonctionnements et des pratiques illégales.

Depuis avril 2015, le marché des importations des véhicules est régi par un nouveau cahier des charges relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires.

# MATIÈRES PREMIÈRES

## Les cours mondiaux des métaux en hausse, tendance mitigée pour les produits agricoles



**Les cours des matières premières sur les marchés internationaux ont connu, pour la plupart, une tendance haussière durant la semaine dernière, à l'exception du sucre.**

### -CÉREALES:

Les prix du maïs, du blé et du soja ont légèrement progressé, au cours de la semaine écoulée, sur le marché de Chicago, se contentant pour l'essentiel de suivre un regain de confiance sur les marchés financiers mondiaux, notamment sur le pétrole.

Mais en Europe, les prix du blé ont connu une baisse plombée par la révision à la hausse des prévisions de stocks de blé en France, qui pourraient atteindre le niveau record de 6 millions de tonnes. Pour le moment, les cours ont été soutenus par «la force des marchés financiers, avec de nettes hausses des Bourses et une reprise des prix du pétrole (malgré un repli en fin de semaine)», a expliqué un analyste, ajoutant que les investisseurs sont plus à l'aise à l'idée d'acheter des matières premières.

Parmi les quelques actualités spécifiques aux marchés agricoles, «les cours du maïs ont profité d'annonces favorables sur les exportations», a noté le même analyste, évoquant des ventes à l'étranger et des chiffres hebdomadaires, publiés vendredi par le ministère de l'Agriculture (USDA), nettement supérieurs aux attentes. Aux Etats-Unis, le boisseau de BLE (environ 25 kg) pour mai valait 4,6850 dollars vendredi dernier contre 4,6250 dollars une semaine plus tôt, tandis que le boisseau de maïs (pour livraison en mars) s'échangeait à 3,6675 dollars contre 3,5875 dollars. Sur Euronext, la tonne de blé perdait 50 centimes sur l'échéance de mars, à 152,25 euros, et un euro sur celle de mai, à 158,75 euros. Les prix du maïs étaient stables, à 146 euros la

tonne sur l'échéance de mars et 154 sur celle de juin.

### -CAFE-SUCRE-CACAO:

Les cours du café se sont consolidés à Londres et sont restés sous pression à New York, sur fond d'incertitudes entourant la récolte au Brésil, premier producteur et exportateur mondial. Alors que le marché s'attend à une solide production d'arabica au Brésil, il est plus sceptique concernant les performances du robusta, dont les zones de culture ont souffert de mauvaises conditions météorologiques.

«La partie nord-est du pays a de nouveau été exposée à des températures élevées et à de la sécheresse, et certains pensent que les pertes de production pour le robusta vont être à nouveau importantes cette année», a relevé un analyste. Or, les prévisions de récolte ne semblaient guère meilleures au Vietnam, le premier producteur de robusta au monde, où l'Association vietnamienne Café-Cacao a averti que la récolte prévue à l'automne pourrait être déficitaire en raison de conditions de culture trop sèches. Les cours du cacao, qui s'étaient montrés hésitants jusqu'alors, sont parvenus à nettement rebondir, portés par des craintes grandissantes entourant le niveau de la récolte en Afrique de l'Ouest, première région productrice de fèves brunes au monde.

Par ailleurs, les cours du sucre ont creusé leurs pertes, atteignant de nouveaux plus bas en près de cinq mois sur fond de déclin du réal brésilien.

La faiblesse du réal face au dollar, devise dans laquelle sont libellés les achats de sucre, pousse en effet les producteurs à vendre leur récolte pour obtenir davantage de billets verts, ce qui a tendance à peser sur les prix.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de ROBUSTA pour livraison en mai valait 1.419 dollars vendredi contre 1.412 dollars le vendredi précédent

à moins pour livraison en mars.

Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'ARABICA pour livraison en mai valait 116,10 cents, contre 117,35 cents sept jours auparavant. À Londres, la tonne de SUCRE BLANC pour livraison en mai valait 368,20 dollars, contre 378,90 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en mai valait 12,69 cents, contre 13,14 cents sept jours auparavant.

À Londres, la tonne de CACAO pour livraison en mai valait 2.106 livres sterling, contre 2.059 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mai valait 2.880 dollars, contre 2.871 dollars sept jours plus tôt.

### -METAUX:

Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont profité dans l'ensemble de la reprise des marchés boursiers en Asie, qui ont rouvert en forte hausse après les congés du Nouvel an lunaire, tandis que le plomb et le zinc, en nette baisse, ont réussi à redresser la barre en fin de semaine.

Le début de la semaine passée a été caractérisé par «un appétit pour le risque significativement plus élevé parmi les investisseurs», qui s'est matérialisé par un net rebond des Bourses asiatiques, Tokyo en tête, alors que les marchés chinois rouvriraient après une semaine d'interruption pour les fêtes du Nouvel An.

Cette euphorie inattendue des places financières asiatiques, qui s'est propagée aux marchés européens, prenait à la fois sa source dans la volonté affichée dimanche par Pékin d'empêcher sa monnaie de se déprécier davantage et dans des spéculations sur de possibles nouvelles mesures de soutien de la Banque du Japon (BoJ). Cet interventionnisme a contribué à rassurer les investisseurs et permis par ricochet aux prix des métaux industriels de s'afficher en hausse.

Selon des experts, les achats spéculatifs d'investisseurs cherchant à couvrir des positions courtes ont sans doute aussi joué dans ce rebond, qui n'a guère été affecté par les mauvais chiffres du commerce extérieur de la Chine.

Sur le LME, la tonne de CUIVRE (pour livraison dans trois mois) s'échangeait à 4.590,5 dollars vendredi contre 4.494,50 dollars le vendredi précédent.

L'ALUMINIUM valait 1.539 dollars la tonne, contre 1.498 dollars, après avoir atteint vendredi 1.540 dollars, un plus haut en deux semaines. Le PLOMB valait 1.742 dollars la tonne, contre 1.846,50 dol-

lars. L'ETAIN valait 15.840 dollars la tonne, contre 15.400 dollars. Le NICKEL valait 8.400 dollars la tonne, contre 7.735 dollars. Le ZINC valait 1.726 dollars la tonne, contre 1.720 dollars.

De son côté, l'OR a consolidé ses gains à un niveau toujours élevé en raison des incertitudes persistantes qui planent sur l'économie mondiale malgré un bref regain de confiance sur les marchés.

Le métal jaune a en effet connu un fort regain d'attractivité depuis le début de l'année, profitant de son statut traditionnel de valeur refuge en période d'incertitudes. Cette position a été consolidée par la forte volatilité des marchés actions et des cours du pétrole ainsi que l'inquiétude persistante sur la santé de l'économie mondiale.

«La détérioration des perspectives de croissance économique, les attentes d'une inflation faible ou d'une déflation, les taux d'intérêt négatifs, la chute des cours du pétrole et les turbulences sur les marchés financiers ont tiré les cours de l'or (à la hausse) jusqu'à présent cette année», a résumé un analyste.

Sur le London Bullion Market, l'once d'OR a terminé à 1.231,15 dollars vendredi au fixing du soir, contre 1.239,75 dollars le vendredi précédent.

### -PETROLE:

Après une embolie en milieu de semaine, les cours du pétrole ont baissé vendredi à New York, sans actualité particulière si ce n'est un retour des investisseurs à la prudence face au niveau élevé de l'offre.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars a cédé 1,13 dollar à 29,64 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), finissant à peu de chose près la semaine là où il l'avait commencée. A Londres, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a reculé de 1,27 dollar à 33,01 dollars sur l'International Exchange (ICE) enregistrant une légère baisse hebdomadaire.

Les investisseurs n'ont pourtant pas pris connaissance de nouvel élément marquant quant au marché pétrolier, à l'issue d'une semaine jusqu'alors riche en actualités, dont, en premier lieu, un accord de gel de la production entre l'Arabie saoudite et la Russie. La baisse des cours «semble juste liée au sentiment qu'il va maintenant falloir se contenter d'attendre pour savoir si l'Opep va vraiment bloquer sa production ou s'il ne s'agissait que de belles paroles», a jugé Andy Lipow, de Lipow Oil Associates.

## INDUSTRIE D'ALUMINIUM Appel à mettre en place des normes algériennes



Des producteurs nationaux de profilé aluminium ont souligné, samedi à Alger, la nécessité de mettre en place des normes algériennes pour protéger le marché national des produits importés qui sont, de surcroît, de mauvaise qualité, en appelant à encourager la production locale.

«On doit impérativement instaurer des normes algériennes pour protéger le marché national de l'importation des produits d'aluminium qui, non seulement ne répondent pas aux standards internationaux, mais entravent également le développement de l'industrie locale dans ce domaine», a indiqué à l'APS le président de Union nationale des extrudeurs (transformateurs d'aluminium) algériens (UNEA), Mohamed Arezki Aberkane, en marge d'une journée d'étude sur l'utilisation du profilé aluminium dans le bâtiment. Egalemement producteur de profilé aluminium, M. Aberkane a expliqué que

certaines importateurs animés par le «gain facile» inondent le marché par des produits de «mauvaise qualité à des prix plus bas», d'où «la nécessité d'adopter les normes exigées dans les pays développés et les adapter à la réalité du marché algérien».

Estimant que la consommation nationale de profilé aluminium avoisine les 50.000 tonnes par an, dont «une grande partie provient de l'importation en raison des prix bas», il a appelé les architectes, les promoteurs immobiliers et les artisans qui utilisent le profilé aluminium à «exiger un certificat de conformité (établissement dans les pays d'origine) avant d'acheter ces produits».

Pour sa part, le P-DG du Groupe de production d'aluminium Acher Min Ramadane (AMR), El Sassi Lahache, a estimé que l'introduction sur le marché algérien des produits de mauvaise qualité «menace l'avenir la production nationale», appelant les pouvoirs publics à intervenir pour «mettre fin à l'anarchie qui caractérise le marché et encourager cette branche industrielle».

C'est dans ce sens qu'il propose la réduction de la TVA en faveur des producteurs nationaux à 7% au lieu de 17% actuellement, sur toutes les matières premières entrant dans la fabrication des produits aluminium finis. La journée d'étude, marquée par la présence de nombreux architectes, bureaux d'études et producteurs aluminium, a permis de débattre des problèmes de cette branche d'industrie et la proposition des solutions qui permettront de relancer la production locale.

**TISSEMSILT****Attribution de 34 logements FNPOS**

Pas moins de 34 logements, inscrits dans le cadre du programme du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), ont été attribués aux travailleurs hier à Khemisti (Tissemstilt), a-t-on constaté.

La cérémonie de distribution s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya, de cadres syndicaux et du directeur régional du FNPOS de Chlef, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Des clés et des affectations ont été remis aux bénéficiaires de ces logements répartis sur Khemisti (20 logements) et Bordj Emir Abdelkader (14).

Selon la cellule de communication des services de la wilaya, quelque 110 logements au titre du FNPOS, en cours de réalisation dans les communes de Layoune, Theniet El Had, Lardjem et Bordj Bouaama, seront livrés au courant de l'année 2016. La commune de



Ammari vient de bénéficier d'un quota de 20 logements au titre de ce fonds, signale-t-on.

La wilaya de Tissemstilt a bénéficié de 396 logements au titre du

FNPOS dont 300 ont été répartis sur les communes de Tissemstilt, Bordj Emir Abdelkader et Khemisti, a souligné le directeur régional du FNPOS, Belkacem Adjrad.

**M'SILA****10.000 hectares de nouveaux vergers oléicoles seront productifs dès 2017**

Dix mille (10.000) hectares de vergers oléicoles, plantés dans la wilaya de M'sila au titre du programme quinquennal 2010-2014, entreront en production en 2017, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA). Les oliviers mis en terre, essentiellement en zones montagneuses, à l'image de la commune de Hammam Dhalâa, contribueront, à terme, à augmenter de 25 % la production d'olives dans la wilaya de M'sila, selon la même source qui a rappelé que la récolte d'olives avait atteint en 2015 les 107.400 quintaux dont 78.600 q ont été destinés à l'extraction de l'huile d'olive. Outre le facteur climatique, cette extension de l'oliveraie locale a

été favorisée par la faible demande en eau de cet arbre rustique ainsi que le peu d'entretien qu'il nécessite, contrairement à l'abricotier et à plusieurs autres essences fruitières, a-t-on noté à la DSA.

De plus, l'olivier se distingue par une grande résistance à la salinité de certains sols de la wilaya du Hodna, et sa longévité peut s'étendre sur plusieurs décennies, a-t-on également souligné.

Limitée vers fin 2002 à 4.000 hectares, l'oliveraie de M'sila s'étend actuellement sur plus de 30.000 hectares, ce qui a permis de produire, en 2015, plus de 1,2 million de litres d'huile d'olive par les quatre huileries locales.

**SIDI BEL-ABBÈS****La wilaya enregistre une autosuffisance en matière d'AEP**

La wilaya de Sidi Bel Abbès enregistre une autosuffisance en matière d'eau potable à travers l'ensemble de son territoire, où les besoins quotidiens sont estimés à 11.000 litres tandis que les réserves disponibles peuvent assurer une quantité de 12.000 litres/jour, a-t-on appris du wali de la wilaya, Mohamed Hattab.

Le Chef de l'exécutif a précisé à l'APS que cette autosuffisance a pu être réalisée grâce à la diversification des sources d'eau potable à l'instar des multiples puits pouvant assurer une quantité de 44.000 litres par jour, en plus des 76.000 litres fournis quotidiennement à

partir des barrages de Chorfa et de Bouhnifia (Mascara).

La wilaya est également approvisionnée en AEP à partir de Tlemcen, en plus d'une dotation assurée par la station de dessalement d'Oran.

Elle devra renforcer ses capacités d'AEP après la mise en service des trois projets en cours de réalisation et dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 70%, à l'instar du projet du Chott Chergui devant alimenter neuf communes dont la plupart à l'Ouest de la wilaya avec une dotation de 25.000 litres/jour et le projet du Chott Gharbi, qui va assurer quotidiennement quelque 11.000 litres, a-t-on indiqué. Grâce à

ces efforts, le ratio en eau potable pour chaque habitant est passé de 60 litres/jour en 1999 à 120 litres/jour actuellement tandis que les taux de raccordement du réseau d'AEP et au réseau d'assainissement ont atteint les 98% au niveau de la wilaya, a souligné le même responsable. Pour le premier responsable de la wilaya, la crise et les pénuries enregistrées dans le passé ne sont que de mauvais souvenirs.

Les projets en cours devront contribuer non seulement à améliorer la distribution de l'eau potable mais aussi à répondre aux besoins de l'irrigation agricole, a-t-il expliqué.

**TLEMCEN****Clôture des campagnes de reboisement par la plantation de 5.000 arbustes**

La conservation des forêts de Tlemcen a achevé les campagnes de reboisement programmées pour cette saison par la plantation, samedi, de quelque 5.000 arbustes dans la forêt «El Kebrit», dans la commune de Hennaya, a-t-on appris du chef de service des forêts à la conservation.

Ces campagnes organisées chaque samedi à partir du 5 décembre 2015, ont impliqué des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Sécurité et de la Gendarmerie nationale, des Douanes, de la Protection civile, des associations activant dans le

domaine de la protection de l'environnement et des volontaires, a indiqué M.

Khaled Belkacem qui a rappelé que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de grande envergure «un arbre pour chaque Algérien».

Ce programme vise à planter quelque 60.000 arbustes durant cette saison, a ajouté le même responsable, précisant que l'opération a touché plusieurs régions dont le piémont «Forno» dans la zone steppique de Sidi Djillali, «Ouasser» à Bouhou, la zone frontalière de Maghnia, Sidi Abdelli, le littoral de

Ghazaouet, la région d'Ifri à Ain Fezza, les forêts de Melilia, le champ de tir de Hennaya, soit la mise en terre de 55.000 arbustes.

Pour garantir la réussite de cette opération, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, en plus de la réservation de pépinières qui ont fourni un nombre suffisant d'arbustes.

Le patrimoine forestier de Tlemcen couvre 217.000 hectares, soit 24% de la superficie globale de la wilaya.

Le couvert végétal est constitué de plusieurs espèces dont le pin d'Alep et le liège.

**JIJEL****La wilaya s'attèle déjà à la préparation de la saison estivale 2016**

Le «compte à rebours» précédant la saison estivale a déjà été enclenché à Jijel où le wali, Larbi Merzoug, a prévenu, hier lors d'une réunion avec les responsables locaux, contre toute «anarchie ou dépassement», l'été prochain, ont indiqué les services de la wilaya.

«Plus aucune forme d'anarchie ne sera tolérée», a martelé le wali, mettant en garde contre le «squat des plages et/ou des places publiques pour les ventes à la sauvette et le stationnement des voitures», a indiqué la même source, citant le chef de l'exécutif local.

Des commissions chargées, chacune, d'un volet précis ont été mises en place à l'effet d'élaborer un programme d'action pour la saison estivale et touristique de 2016, ont précisé les services de wilaya.

Pour cette saison, une dotation financière de quarante (40) millions de dinars a été accordée à huit (8) communes littorales pour diverses opérations d'aménagement et d'équipement des plages et de leur voisinage, a-t-on également fait savoir. La saison estivale 2015, qui avait été marquée par l'afflux de quelque huit (8) millions d'estivants, a laissé apparaître des «dysfonctionnements» et des «anomalies» décrites aussi bien par la population locale que par les hôtes de la région, a-t-on conclu à la wilaya.

**BRÈVES DES WILAYAS**

**SETIF** - Les «diens historiques» qui unissaient le défunt Hocine Aït-Ahmed à la région de Setif ont été mis en exergue samedi par Ali Laskri, membre de l'instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS), qui présidait à la salle des fêtes de la ville la sixième session du congrès de la fédération de Setif, consacrée à l'élection du premier secrétaire fédéral du parti pour cette wilaya.

M. Laskri a notamment rappelé dans ce contexte, les événements sanglants du 8 mai 1945 qui furent, a-t-il souligné, «décisifs dans l'éveil patriotique du défunt Aït-Ahmed, alors lycéen à Alger».

Par ailleurs, l'intervenant a considéré que l'austérité économique engagée dans le pays ne doit pas être subie par le citoyen faible» et que des «alternatives» doivent être trouvées à la baisse des cours du pétrole.

Il a également estimé que la solution aux problèmes de l'Algérie exigeait un «consensus global entre tous les Algériens».

**BOUIRA** - Le dernier jour du 2e Festival du film révolutionnaire qui a été clôturé samedi à la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira a connu, entre autres, une rencontre entre le public et plusieurs comédiens et réalisateurs à l'image de Hassen Ben Zerari, Amel Himer, Abdellahim Rabia et Moussa Hadad notamment.

L'assistance présente a saisi cette occasion pour s'informer des nouveautés du cinéma algérien ainsi que du devenir des anciennes salles de cinéma fermées depuis les années 1990.

Ces salles vont rouvrir leurs portes au public «dans les prochains mois» après la fin des procédures de récupération auprès des Assemblées populaires communales (APC), a expliqué le directeur de la culture El-Hachemi Bouhired.

Par ailleurs, un atelier consacré au techniques de l'industrie cinématographique encadré par le réalisateur Abderrahmane Djelfaoui, a été organisé dans la matinée avant la projection du film «Le puits» réalisé par Lotfi Bouchouchi. **APS**

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION À DJELFA : La RN 1, un coupe-gorge

**L'axe de la RN1 traversant la wilaya de Djelfa du nord au sud, sur une distance de plus de 190km, constitue le plus grand point noir de la région en matière d'accidents meurtriers de la circulation.**



Selon des bilans élaborés par les services spécialisés, dont la Gendarmerie nationale et la Protection civile de la wilaya, la RN 1 a été le théâtre de 426 accidents de la circulation, en 2015, soit un taux de 32,03 % du nombre d'accidents survenus à travers l'ensemble du réseau routier de Djelfa.

Ces accidents ont causé la mort de 56 personnes et des blessures à 691 autres, selon des chiffres fournis par la Protection civile.

Selon la même source, ces accidents meurtriers sont survenus au niveau de points noirs réputés de la RN1, situés notamment sur le territoire de la localité d'Ain Ouessara et Gueltet Stel, sur l'axe de cette route traversant la commune de Bouirette Lehdab, ainsi qu'au niveau des lieux-dits Ras Errih et Ain Roumia, dans le Sud de la wilaya, de l'axe de cette même route reliant Djelfa à Laghouat.

### Le doublement de voie, un besoin urgent

Pour de nombreux usagers de la RN1, le doublement de cette route constitue désormais un besoin urgent, dont la satisfaction est susceptible d'instaurer une meilleure fluidité du trafic sur cet axe stratégique de la circulation routière, reliant le Nord au Sud du pays. Mustapha, un automobiliste empruntant régulièrement cet axe routier pour se rendre à Alger, lieu de son travail, a estimé que de nombreux problèmes sont causés par le fait que cette voie soit à sens unique.

Ceci d'autant plus, a-t-il confié l'APS, qu'elle est empruntée par des poids lourds transportant du sable, à l'origine de gros problèmes de circulation, outre le fait que ces poids lourds causent une dégradation extrême de la chaussée à cause de leur surcharge, en l'absence d'appareils de mesure de celle-ci.

Un autre usager de cette route a, quant à lui, appelé à l'accélération des travaux du dédoublement de la voie reliant Hassi Babbah et Ain Ouessara, sur 40 km, au niveau des points noirs notamment, tout en soulignant qu'il ne s'agit que d'un avis personnel, car il n'est pas fait de l'aspect technique du projet.

### Le projet de doublement de voie, une priorité pour la wilaya

Le wali de Djelfa, Abdellkader Djelouaï, avait à maintes fois souligné, lors de visites d'inspection du chantier des projets de dédoublement de la RN1, l'importance extrême de cet axe routier, considéré comme un trait d'union entre le Nord et le Sud du pays, le classant comme étant la « première des priorités de la wilaya ».

Il a fait savoir, à titre indicatif, que ces projets ont été dotés de sommes « colossales », destinées notamment à la réalisation d'un dédoublement de l'axe Ain Ouessara (au nord de Djelfa)-Bougezoul (Médéa), sur 34 km, alors qu'un autre dédoublement relierait Ain Ouessara à Hassi Babbah, sur 40 km. Un troisième projet de dédoublement similaire

est prévu au sud de la wilaya, afin de relier Djelfa et Laghouat, sur une distance de 64 km, et ce, pour une enveloppe de 19 milliards de DA, a ajouté le même responsable.

### La prévention routière encore faible

La sensibilisation aux dangers de la route demeure faible à Djelfa, comparativement au nombre alarmant de victimes causées par le terrorisme routier. L'opération se réduit aux campagnes de prévention, lancées périodiquement, par les services de la Protection civile, de la Police et de la Gendarmerie nationale, particulièrement sur les ondes de la Radio locale, considérée comme un partenaire non négligeable dans cette action.

Ces efforts demeurent néanmoins « insuffisants » pour les spécialistes du domaine, qui en appellent à une extension de cette action pour englober les écoles, mais aussi les mosquées de la wilaya, dont les imams doivent s'impliquer avec un « discours religieux franc, dénonçant clairement le terrorisme routier, qui fauche la vie humaine ».

Aucuns estiment que cet effort est primordial, car le facteur humain est à l'origine de 80 % des accidents de la route, selon les chiffres fournis par la Gendarmerie nationale, indiquant que 187 accidents enregistrés, en 2015, ont pour origine l'excès de vitesse, au moment où 66 ont été causés par le dépassement dangereux, 25 par des passants et 16 par le non respect de la distance de sécurité réglementaire.

## Appel à la création d'une base de données sur les glissements de terrain en Algérie

Les participants à une journée d'étude consacrée samedi à Mila aux « glissements de terrain et leur impact sur les infrastructures et les projets » ont plaidé pour la création d'une base de données sur ce phénomène.

Une telle base de données fournirait une carte précise des régions et des sols exposés aux glissements et permettrait d'y apporter les solutions, a estimé le Dr Lamine Bendaoud, de l'université de Sétif.

Cette rencontre a été initiée par la direction de wilaya des travaux publics pour « mieux comprendre et faire face à ce phénomène qui touche le nord de Mila et affecte des projets en réalisation, notamment la construction de routes », a indiqué le wali, Abderrahmane Madani Fouath Abderahmane dans une allocution prononcée durant la rencontre.

Les travaux se sont déroulés en présence de directeurs et de responsables du ministère des Travaux Publics, de l'Agence nationale des barrages et transferts, des directeurs des travaux publics de plusieurs wilayas, de représentants de bureaux d'étude et d'universitaires.

La rencontre a donné lieu à plusieurs communications sur les aspects techniques de certains projets routiers dans la région, sur la mécanique des sols et sur le projet de banque de données sur les glissements de terrains.

L'accent a été mis, notamment, sur la nécessité d'élaborer des études « approfondies et non pas superficielles » sur ce phénomène, de développer les connaissances sur son historique et de multiplier les échanges entre spécialistes et différents intervenants.

## SESSION CRIMINELLE 2016 : 96 affaires criminaires inscrites au rôle du tribunal criminel d'Alger à partir du 6 mars



Le tribunal criminel d'Alger examinera au titre de la première session criminelle devant débuter le 9 mars prochain, 96 affaires criminelles, a-t-on appris de la cellule de communication de la Cour d'Alger. Les affaires enroulées concernent 164 accusés « arrêtés », deux en liberté et 4 autres en fuite. Ces affaires seront examinées durant la période allant du 6 au 31 mars, selon le rôle de la première session criminelle 2016 en attendant le rôle complémentaire qui sera publié ultérieurement. Parmi ces affaires, 25 concernent l'homicide volontaire avec prémeditation et coups et blessures causant la mort. Par ailleurs, le tribunal criminel d'Alger examinera le 8 mars prochain l'affaire de Kh.C, auteur d'un quadruple homicide (femme et un nourrisson figurent parmi ses victimes). Selon l'enquête, ce « tueur en série » a découpé ses victimes en morceaux qu'il aspergea d'esprit de sel pour dissimuler son forfait. Le tribunal examinera également lors de cette session 24 affaires liées notamment au viol, au trafic de drogue, au vol qualifié, l'enlèvement, l'incendie criminel, formation de bande malfaisante et falsification de billets de banque.

APS

## TAMANRASSET : 3 morts et 38 blessés suite au renversement d'un bus au Sud d'Arak

Trois personnes sont mortes et 38 autres ont été blessées suite au renversement hier d'un bus de voyageurs au sud de la localité d'Arak, a-t-on appris des services de la Pro-

tction civile de la wilaya de Tamanrasset.

Les corps des victimes, le conducteur (35 ans) du bus en provenance d'Adrar et se dirigeant vers Tamanrasset, et deux passa-

gères, la trentaine, ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset ou ont été aussi évacués les 38 blessés à différents degrés de gravité, a-t-on précisé.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale territorialement compétents pour déterminer les circonstances de cet accident tragique.

## PROTECTION CIVILE 2307 interventions en 48h

Les 20 et 21 février 2016 à 08 heures, les unités de la Protection civile ont enregistré 2307 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 06 accidents ayant causé 10 personnes décédées sur les lieux d'accidents et des blessures à 41 autres personnes, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les éléments de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Tamanrasset avec 03 personnes décédées et 38 autres blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, assurant la desserte ( Adrar-Tamanrasset), survenu sur la RNn°01,

## LAGHOUAT : 2 morts et 2 blessés dans un accident de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu samedi soir près de la commune d'El-Assafia (Laghout), a-t-on appris hier des services de la Protection civile. Les corps des victimes (26 et 41 ans) de cet accident, une collision entre deux véhicules légers sur l'axe routier menant d'El-Assafia vers la commune de Sed-Rahal (Djelfa), ont été déposés à la morgue de l'hôpital H'mida Benadjila de Laghouat. Les blessés ont également été évacués vers cette structure de santé pour y recevoir les soins nécessaires. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident

## JOURNÉE DE LA JUSTICE SOCIALE : Ban Ki-moon appelle à édifier des sociétés inclusives



Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a appelé, samedi, à l'occasion de la Journée mondiale de la justice sociale, célébrée le 20 février, à édifier des sociétés inclusives, à promouvoir le travail décent et à renforcer la protection sociale.

«La Journée mondiale de la justice sociale met en évidence la nécessité impérative de construire pour chacun un avenir de dignité», a déclaré M. Ban dans un message.

Le Secrétaire général a salué le fait que la communauté internationale, guidée par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba et l'Accord de Paris sur les changements climatiques, s'est engagée à éliminer la pauvreté d'ici à 2030 grâce à des politiques sociales, économiques et environnementales efficaces et intégrées.

«Ces bases essentielles pour la réalisation d'un monde meilleur sont des outils précieux et définissent avec puissance la voie à suivre pour répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs», a ajouté M. Ban.

## CÔTE D'IVOIRE : 2 morts et plusieurs blessés lors d'une mutinerie dans la prison d'Abidjan



Une fusillade s'est déroulée samedi entre détenus armés et forces de sécurité dans la prison d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Au moins 2 morts dont un prisonnier et un agent de sécurité.

Un communiqué du gouvernement remis aux médias a fait état d'un «incident grave» survenu à la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA, prison d'Abidjan) ayant entraîné la mort de deux personnes et ayant occasionné une dizaine de

blessés. «A la suite d'une opération de renforcement de la sécurité à l'intérieur de l'établissement, certains détenus ont opposé une farouche résistance. C'est ce refus qui a occasionné des heurts au cours desquels l'on a enregistré des morts et des blessés», indique la note.

Certains témoins parlent d'une tentative d'évasion qui a tourné en un affrontement armé entre prisonniers et agents de sécurité.

Des prisons ivoiriennes dont celles

## MAURITANIE : Evasion de plus de 40 détenus d'une prison de Nouakchott

Plus de quarante détenus, dont «des prisonniers dangereux», se sont évadés de la plus grande prison de Nouakchott, en Mauritanie, en profitant d'un relâchement de la surveillance au moment de la relève de la garde, a indiqué samedi une source pénitentiaire.

Vendredi soir, «entre 42 et 43 détenus» ont pu s'évader de la prison de Dar Naim, dans le nord-est de la capitale, «et parmi eux, figurent des prisonniers dangereux», a affirmé cette source. D'après un responsable de la sécurité, «au moins sept des fugitifs ont été arrêtés par la police, alors que les autres étaient toujours recherchés samedi matin».

Selon la source pénitentiaire, «les prisonniers ont profité d'un moment où la garde était allégée». Il y avait «un seul garde à la porte de la prison alors que l'unité en charge de la prison s'affairait à faire remplacer ses élém-

ents». «Les prisonniers qui sont en surnombre - trois fois plus que la capacité de la maison d'arrêt - ont provoqué une bousculade à la porte, blessant le garde en faction et prenant la fuite», a-t-on ajouté, sans plus de détails.

Les gardes pénitentiaires ont procédé à «des tirs de sommation pour stopper le flux des fugitifs et ramener l'ordre» dans la prison, a-t-on ajouté.

De source judiciaire, la prison de Dar Naim compte environ 1.300 détenus.

La Mauritanie a déjà connu des évasions réussies ou avortées de ses prisons, mais celle de vendredi soir est l'une des plus importantes et spectaculaires depuis des décennies, a-t-on ajouté.

La prison de Dar Naim est le seul centre de détention de prisonniers de droit commun dangereux de la capitale où la police a récemment intensifié ses mesures de lutte contre la criminalité.

En octobre 2012, une tentative d'évasion y avait été mise en échec et s'était soldée par un mort et deux blessés parmi les détenus.

Plus récemment, le 31 décembre, un terroriste mauritanien, Saleck Ould Cheikh, condamné à mort pour une tentative d'attentat à la voiture piégée contre le président Mohamed Ould Abdel Aziz en 2011, avait réussi à s'échapper d'une autre prison de Nouakchott, dans le centre-ville. Arrêté en Guinée le 19 janvier après avoir traversé le Sénégal et la Guinée-Bissau, l'ex-fugitif avait été renvoyé le lendemain en Mauritanie.

APS

## SUISSE : 16 blessés dans une collision de trains



Seize personnes ont été blessées samedi soir lors d'une collision entre un train à vapeur et un engin de construction sur rails dans le nord de la Suisse, a annoncé hier la police locale dans un communiqué.

L'accident s'est produit à la gare de Sihlbrugg, commune à cheval sur les cantons de Zurich et de Zug.

Les blessés ont été pris en charge sur place dans une ambulance commune, puis ont été aménagés à l'hôpital pour des vérifications. Deux personnes ont été plus sévèrement atteintes, selon la même source. Parmi les blessés figurent également les deux conducteurs de locomotive. La police locale a ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

## Séisme de magnitude 5,9 dans le nord-ouest du Pakistan

Un séisme de magnitude 5,9 sur l'échelle de Richter s'est produit dans le nord-ouest du Pakistan hier, a annoncé l'agence météorologique locale.

L'épicentre était situé dans la chaîne de montagnes de l'Hindu Kush en Afghanistan, à 157 km de profondeur, a précisé un responsable des services météorologiques pakistanais, Mushtaq Shah.

Les secousses ont été ressenties dans plusieurs villes et régions tribales du nord-ouest dont Upper Dir, Lower Dir, Swat et Bajaur. Selon l'institut américain de géologie (USGS), le séisme était de magnitude 5,5. L'Afghanistan et le Pakistan sont fréquemment touchés par des séismes. En octobre, une secousse d'une magnitude de 7,5 avait tué près de 400 personnes des deux côtés de la frontière et détruit des dizaines de maisons. Au Pakistan, le souvenir du tremblement de terre de magnitude 7,6 d'octobre 2005 qui avait fait plus de 75.000 morts est encore très présent.

## DJIBOUTI : 31 pêcheurs yéménites interpellés pour pêche illégale

Des unités des garde-côtes djiboutiens ont intercepté cette semaine 31 pêcheurs yéménites et leurs cinq embarcations pour pêche illégale dans les eaux territoriales de Djibouti, rapportait hier la presse locale.

Au cours de cette opération, les éléments des garde-côtes djiboutiens ont saisi également à bord de ces bateaux plusieurs centaines de kilos de poissons. Selon un communiqué de cette institution, les prévenus ont été placés en garde à vue dans les locaux de la brigade des recherches, d'investigations et des affaires judiciaires des garde-côtes. Les garde-côtes mènent des missions quotidiennes de surveillance maritime en vue de lutter contre la pêche illégale, la pollution, l'immigration clandestine, la contrebande, la piraterie et le terrorisme maritime. Située au croisement de la mer Rouge et de l'océan Indien, Djibouti qui est connu pour la richesse de ses ressources halieutiques.

## Les Fidji frappées par un puissant cyclone, au moins un mort et d'importants dégâts

Les îles Fidji ont été frappées samedi par le plus fort cyclone jamais enregistré dans l'hémisphère Sud, faisant au moins un mort et d'importants dégâts dans les villages les plus isolés de l'archipel du Pacifique, rapportent dimanche les autorités. Winston, un cyclone tropical de catégorie 5, l'un des plus puissants cyclones jamais enregistrés dans l'hémisphère Sud, charriait des vents à 230 km/h avec des pointes à 325 km/h. «Certains villageois disent que toutes leurs maisons ont été détruites», a déclaré Jone Tuipelohaki, du Programme des Nations unies pour le développement. «Cinquante maisons auraient été détruites dans le village de Navaga, à Koro.» C'est sur cette île qu'un homme âgé a été tué par la chute d'un toit, ont déclaré les autorités. L'Australie a décidé d'envoyer un avion de surveillance P-3 Orion pour évaluer les dégâts dans les zones les plus difficiles d'accès. La majorité de l'archipel aux 300 îles, qui compte près de 900.000 habitants, est privée d'eau, d'électricité et de communications. Un couvre-feu a été décreté par le gouvernement, qui a également déclaré un état d'urgence de trente jours en raison des risques d'inondations ou de glissements de terrain.

## Le personnel du secteur de la Santé mobilisé pour faire face au virus Zika

**Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a adressé une instruction au personnel du secteur rappelant le dispositif organisationnel de préparation d'alerte face au virus Zika.**

Destinée aux walis et aux responsables d'établissements de santé à différents niveaux, l'instruction a pour objet de «rapporter les principales données relatives à cette maladie et l'évaluation du risque dans notre pays qui doivent faire l'objet d'une large diffusion auprès du personnel de la santé», précise la note qui relève que les conditions d'une transmission autochtone du virus Zika en Algérie «ne sont pas actuellement réunies».

L'instruction a aussi pour objet de «préciser les modalités organisationnelles de prise en charge d'un cas suspect de maladie à virus Zika depuis sa détection jusqu'au lieu de sa prise en charge», note le ministère, qui souligne que «la propagation peut être rapide si les mesures adéquates de préventions ne sont pas prises».

En matière de directives organisationnelles, les directeurs de la santé au



niveau des wilayas sont appelés à «assurer une large communication sur la maladie et sur les risques (...) à assurer le cas échéant une détection précoce et une prise en charge rapide du cas suspect».

Il est aussi demandé aux directeurs d'établissements de «développer des actions de formation du personnel de santé (...) de désigner un point focal chargé de la maladie du virus Zika au niveau de la DSP pour diffuser les informations et les directives, coordonner, le cas échéant, la prise en charge du cas suspect de son lieu de détection jusqu'à son arrivée à l'hôpital préalablement identifié».

Les centres de contrôle sanitaire aux frontières (CSF) sont tenus, entre autres, selon l'instruction, d'informer et sensibiliser le personnel au sol du point d'entrée tous corps confondus (...) vérifier la disponibilité des moyens

de protection, des thermomètres frontal ou à distance, des solutions hydroalcooliques». La même instruction recommande également «un renforcement des actions de lutte antivectorielle» conformément aux dispositions de l'instruction interministérielle du 18 novembre relative à la lutte antivectorielle». Le ministère de la Santé rassure toutefois sur les risques de propagation du virus actuellement dans notre pays, relevant que «les conditions pour une transmission autochtone du virus Zika ne sont pas actuellement réunies», compte tenu de l'absence de densité vectorielle à même de créer les conditions d'élosion d'une épidémie».

Il est expliqué également que «l'épidémie actuelle est circonscrite au niveau des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes avec lesquels il n'y pas de liaisons aériennes directes avec notre pays».

## Signature prochaine de conventions entre le CHU d'Oran et deux hôpitaux français

Deux conventions sont «en voie» de signature entre le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran et deux hôpitaux français pour améliorer la prise en charge des cancers algériens, notamment en matière de radiothérapie, a-t-on appris dimanche de Mme Bechkat Cherifia, maître de conférence au service de radiothérapie du CHUO.

La première convention sera signée, «très prochainement», avec le service de

radiothérapie de l'hôpital «Henri-Mondor» de Crétel (banlieue parisienne), pour accompagner le service de radiothérapie du CHU d'Oran dans la formation des praticiens sur les nouvelles techniques en radiothérapie et la manipulation des nouveaux équipements.

«L'avantage avec l'hôpital «Henri-Mondor» est que son chef de service de radiothérapie est un algérien résidant en France, le Pr Belkacem, qui nous a facilité la

tâche», s'est-elle félicitée. En vertu de cette convention, plusieurs praticiens algériens bénéficieront de stages sur la manipulation des nouveaux équipements, dont des accélérateurs linéaires, a-t-elle ajouté.

Le CHU d'Oran recepcionnera un scanner simulateur dédié à la radiothérapie dans quelques jours, ainsi que deux accélérateurs linéaires, au courant de cette année, a-t-elle annoncé.

La deuxième convention sera signée, quant à elle, avec l'hôpital de Bordeaux dans le cadre d'un jumelage entre les deux hôpitaux permettant de développer, outre la radiothérapie, d'autres axes de prise en charge en matière notamment d'oncologie et de biologie moléculaire. «Nous aspirons à mettre en place un pôle complet de lutte anti-cancer au sein de notre établissement», a conclu Mme Bechkat.

## CHU DE TIZI-OUZOU : Le pavillon des urgences saccagé suite au décès d'une fillette

Le pavillon des urgences du CHU Nédr Mohamed de Tizi-Ouzou a été saccagé samedi par des individus au décès, dans la matinée, d'une fillette, a-t-on constaté.

Les dégâts occasionnés ont concerné notamment les vitres notamment de l'entrée principale du pavillon des urgences et du mobilier s'y trouvant.

L'intervention des forces de l'ordre a permis de maîtriser la situation et d'interpeller un proche de la famille de la malade décédée, qui pourrait être derrière ces troubles, a indiqué à l'APS le DG du CHU, le Pr. Abbes Ziri. Les auteurs de ce saccage avaient même bloqué la circulation sur la rue Lamali Ahmed desservant le CHU Nédr Mohamed, avant sa réouverture par les forces de l'ordre, a-t-on constaté.

Selon le Pr. Ziri, la fillette décédée, âgée de 13 ans et originaire de la commune d'Aït Aissa Mimoune, a été admise au niveau de cet établissement hospitalier depuis plus de trois

mois pour des brûlures grave de troisième degré, remontant à plus de 9 mois. Elle a été auparavant hospitalisée au niveau de la clinique des grands brûlés d'Alger où elle avait subie «deux greffes de peau qui n'ont pas réussi».

«Depuis son admission au CHU de Tizi-Ouzou la malade a été accompagnée par le personnel des urgences qui lui a prodigué tous les soins nécessaires et exigés par son cas», a souligné le DG de cet établissement hospitalier. Un rendez-vous a été pris pour elle au niveau de la clinique des grands brûlés, mais la mère de la malade ainsi que cette dernière ont refusé ce transfert et de quitter le CHU de Tizi-Ouzou, souligné le même responsable, qui a ajouté que la patiente devait être transférée demain dimanche à l'hôpital de Ain Naadja (Algér).

Tout en soulignant qu'un médecin urgentiste a été agressé par un jeune, le DG de ce CHU a dénoncé ces «actes de violence dans un établissement

hospitalier qui offre des soins». Il a ajouté que «nul n'a le droit d'empêcher le personnel soignant et administratif d'accomplir leurs missions en prenant en charge les malades admis, d'autant plus qu'il s'agit d'un pavillon des urgences, qui est un service très sollicité et enregistre une affluence importante».

Ces agissements «brisent les bonnes volontés, démoralise et démotile le personnel exerçant au niveau de cet établissement qui est une référence à l'échelle nationale, en terme de qualité des soins et des moyens mis en place pour assurer une meilleure prise en charge des patients», a-t-il déploré relevant que le personnel soignant et administratif ainsi que les malades se trouvent au niveau du pavillon des urgences au moment des faits ont été choqués.

S'agissant des suites à donner à cette affaire, le DG du CHU a indiqué qu'une plainte a été déposée contre les auteurs de ces actes de saccage. APS

**INCINÉRATION DES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS:  
Signature d'une convention entre le SNAPO et Lafarge-Algérie**

Le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'offices (SNAPO), Messaoud Belamri a annoncé la signature d'une convention entre le syndicat et la société Lafarge-Algérie, pour la destruction des médicaments dont la date de péremption est dépassée au niveau de l'incinérateur de la wilaya de Mascara. Cette convention, déjà en vigueur dans certaines wilayas, vise à prendre en charge les médicaments périmés, stockés depuis plus de 15 ans dans les différentes officines du pays, au nombre de 10.000, a indiqué M. Belamri. Le choix de la société Lafarge-Algérie pour se charger de l'incinération de ces médicaments obéit aux orientations données par le ministère de l'environnement, qui gère cette opération, a souligné M. Belamri en marge de la 10ème édition du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie, qui se tient au Palais des expositions. Les bureaux locaux du SNAPO veillent à généraliser cette opération à l'ensemble des wilayas en 2016, a-t-il ajouté. Il a en outre précisé que les prix proposés par Lafarge-Algérie (spécialisé dans la production du ciment) «sont de référence et étudiés» et sont «accessibles pour tous les pharmaciens», soit 75 DA/KG de médicaments, tandis que les autres structures d'incinération proposent des prix allant entre 170 et 300 DA/KG. Chaque officine stocke près de 100 KG/an de médicaments périmés, la quantité stockée au niveau national étant de 20.000 tonnes, a-t-il souligné. Ce stock, véritable fardeau pour les officines, «ne peut être incinéré à l'air libre, comme font les hôpitaux», a-t-il estimé. La destruction de ces médicaments exige le recours à des incinérateurs équipés de fours modernes, répondant aux normes internationales, a-t-il rappelé.

## La protection des plantes sahariennes et leur valorisation recommandée à Adrar

Les participants à une journée d'étude sur «la protection et la valorisation des plantes en zones arides et désertiques» ont recommandé, samedi à Adrar, la protection des plantes sahariennes, la valorisation de certaines pour leur vertu sanitaire et nutritive et la conservation des espèces rares en voie de disparition. Initiée par la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (FOREM) dans le cadre de la clôture du programme annuel des Nations unies sur la protection des plantes sahariennes, cette rencontre a permis de passer en revue une série de questions afférentes aux modalités et voies de protection des plantes et la création des espaces pour leur régénération. Le programme en question prévoit l'inventaire des espèces botaniques aux valeurs thérapeutiques, le stockage idoine de leurs semences en vue de leur régénération progressive en milieu du jardin botanique créé à Adrar. Le président de la FOREM, Mustapha Khiali, a fait part, à ce titre, de l'édition d'un livre sur les espèces végétales collectées dans la région ayant des caractéristiques phytogénétiques et sur les modalités de leur conservation, leurs valeurs thérapeutiques et nutritives en vue d'orienter les fellahs vers la culture, en coordination avec les secteurs de l'agriculture, de la conservation des forêts et de l'environnement, de ces espèces botaniques pour leur efficacité avérée. M. Khiali a insisté également sur l'exploitation des énergies renouvelables dans les cultures traditionnelles afin d'atteindre un développement durable dans la région. Pour sa part, El-Hadi Ouldache, de l'école nationale supérieure d'agronomie (Algér), a évoqué les techniques et modèles prônés pour la création d'un jardin botanique dans une zone saharienne, tout en insistant sur son importance dans la conservation de certaines espèces de végétaux rares et dans la redynamisation de la recherche scientifique seul à même de contribuer à atteindre la sécurité alimentaire. La chercheuse Nacer Salmi, de l'Institut national de recherche forestière (INRF) d'Algér, a indiqué, dans son intervention, avoir répertorié plus de 668 espèces végétales, en sus des espèces sylvoles poussant dans les régions sahariennes, de véritables brise-vent ayant un impact dans la fixation des dunes et, par ricochet, la protection des cultures.

Le conservateur des forêts de la wilaya d'Adrar, Mounir Demdoum, a abordé la stratégie des parties concernées dans la protection des végétaux dans le Grand Sud du pays qui a permis le recensement de 34 espèces forestières appartenant à 24 branches botaniques à haute valeur économique, dont certaines espèces font l'objet de régénération à l'instar de l'arganier, dans la wilaya de Tindouf, et l'acacia dans la wilaya d'Adrar.

# SUCRE, SEL ET GRAS : POURQUOI SOMMES-NOUS ACCROS ?

*Micheal Moss, journaliste au New York Times et prix Pulitzer en 2010 pour son enquête sur la viande contaminée sort encore ses griffes sur l'industrie alimentaire avec Sucre, sel et matières grasses, comment les industriels nous rendent accros. Dans ce nouvel ouvrage, Michael Moss pointe du doigt les industries agroalimentaires qui saturent les produits de sucre, de sel et de matières grasses pour nous rendre dépendants dès le plus jeune âge. Cette lutte entre l'intérêt du consommateur et celui de l'industriel persiste aujourd'hui alors que l'obésité est devenue un problème de santé publique.*

## Notre corps est programmé pour aimer le sucre, les industriels le savent !

« La bouche entière, y compris le palais, raffole du sucre. Des récepteurs spéciaux sont présents dans les 10 000 papilles de la bouche et ils sont tous reliés aux parties du cerveau responsables du plaisir » rappelle Micheal Moss. Mais en réalité c'est notre corps tout entier qui est sensible à cette denrée alimentaire. L'œsophage, l'estomac et le pancréas ont des récepteurs gustatifs qui réagissent au sucre et modifient notre faim. Les sociétés alimentaires l'ont bien compris et le sucre est devenu un des aliments phares de la nourriture industrielle. « Les humains aiment le sucré. Et pour tous les ingrédients, il existe une concentration optimum qui assure un plaisir maximal. Ce niveau est le point de félicité » explique Michael Moss. Le défi des entreprises est de le trouver pour chaque produit et de créer insidieusement des compositions qui rendent accro les consommateurs. Le point de félicité est suivi d'un point de rupture. Si on ajoute, par exemple trop de sucre, on réduit l'attrait du produit.

« En moyenne les Américains consomment 22 cuillères à sucre par jour et 35% d'entre eux sont cliniquement obèses » affirme l'auteur. Mais attention, la surconsommation de sucre et l'obésité est aussi un problème français. Dans un récent rapport, l'Organisation Mondiale de la Santé indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27% des adolescents de 13 ans et 33% des enfants de onze ans sont en surpoids. L'obésité deviendrait même la nouvelle norme de poids dans une majorité de pays du vieux continent.

## Le sel enlève le mauvais goût et rend accro les consommateurs

Les industriels utilisent le sel pour faire des économies et donner du goût à leurs produits trop fades. Grâce au sel, ils ne sont pas obligés d'utiliser d'autres ingrédients coûteux et meilleurs pour la santé comme les herbes ou les épices.

« Le sel couvre un mauvais goût caractéristique, inévitable dans les plats transformés, notamment avec la viande précuise puis réchauffée chez vous. Pareil pour les céréales à l'air inoffensif comme les corn flakes. Enlevez le sel, elles auront un goût de métal » rappelle Michael Moss.

Mais les sociétés agroalimentaires « n'ont pas ajouté une pincée de sel dans leurs produits, elles en versaient des sacs entiers » affirme Michael Moss.

À tel point que le sodium présent dans les aliments et provenant de la salière ne représente que 1/5 de la consommation globale des américains.

Or, le sel, comme le sucre et les matières grasses a des propriétés addictives. Ce qu'ont bien compris les industriels. Le sel sert donc aussi à augmenter la vente des produits.

Contrairement au sucre, le sel n'a aucune valeur calorique mais sa consommation en excès est dangereuse pour la santé.

L'excès de sel entraîne des risques accrus de maladies cardiovasculaires et tue prématûrement environ 1,65 millions de personnes chaque année dans le monde. Ces décès sont dus à une consommation quotidienne de sel au-dessus du niveau conseillé, de 2 g par jour pour l'Organisation mondiale de la santé.

Si le gras a une mauvaise image de marques auprès des consommateurs qui courrent après les produits allégés, elle reste un atout pour les industriels. En effet, l'auteur dévoile aussi que si notre corps est capable d'envoyer un si-



## Les matières grasses sont sournoises

Les matières grasses sont devenues un composant essentiel de la nourriture industrielle. Elles donnent une texture plus ferme aux aliments, elles intensifient la couleur, et masquent et renforcent simultanément le goût des aliments et elles ne coûtent rien. Mais, elles sont plus sournoises que le sucre et le sel, car elles ont un goût plus diffus. « Elles transforment des chips molles en merveilles croustillantes, du pain desséché en une douce miche et de la viande fâde en délicieuse charcuterie » se moque Michael Moss.

Si le gras a une mauvaise image de marques auprès des consommateurs qui courrent après les produits allégés, elle reste un atout pour les industriels. En effet, l'auteur dévoile aussi que si notre corps est capable d'envoyer un si-

gnal de « trop c'est trop » pour le sucre et le sel, il est impuissant contre gras. En effet dans son ouvrage, Michael Moss raconte une expérience aux résultats effrayants. Des chercheurs ont « fait manger » à 16 volontaires, des mélanges de plus en plus gras. Au cours de l'étude, aucun des participants ne refusa un plat. Il n'existe pas de point de félicité, ni point de rupture pour le gras. « Plus c'est gras, plus c'est bon ».

## Un processus difficile à enrayer

Un cercle vicieux s'est mis en place. Le palais des consommateurs s'est modifié et il veut de plus en plus de sucre, de sel et de matières grasses. Quand les industriels veulent modifier la composition de leurs produits pour diminuer la dose de ces trois composants toxiques, ils perdent

des parts de marché et sont mis sous pression par Wall Street. Comme les enjeux sont gigantesques, « aux États-Unis, la production d'aliments transformés (sodas, chips, plats préparés, surgelés...) emploie 1,4 million de personnes, soit 12 % de la main-d'œuvre du secteur secondaire » rappelle Michael Moss, le Congrès ne s'attaque pas à ces géants.

Pour découvrir toutes les sources et les toutes les références de cette enquête édifiante sur l'industrie alimentaire, dégustez les pages non toxiques de « Sucre, sel et matières grasses, comment les industriels nous rendent accros » Michael Moss aux Editions Calman-Levy, 19,90 euros.

Consommez-vous encore des produits alimentaires industriels et de la junk food? Parlez-en sur notre forum.

## LE SUCRE NUIT À NOTRE SANTÉ MENTALE



Pour préserver la santé de votre cerveau, limitez la consommation de sucre. Il favoriserait l'inflammation de l'hippocampe donc le stress psychologique. Le sucre serait mauvais pour notre santé mentale, selon les résultats d'une étude publiée par la revue médicale *Frontiers in Molecular Neuroscience*. Des conclusions obtenues sur des rats.

Déjà connu pour favoriser l'apparition des caries et stimuler la prise de poids, le sucre ferait aussi flancher la mémoire et augmenterait la pression artérielle. Il serait aussi responsable de la dysfonction érectile et de la détérioration des reins. Cette nouvelle étude nous apprend qu'il serait aussi nuisible à la santé mentale. Les chercheurs de l'université du New South Wales (Australie) ont d'abord tra-

misé des bébés rats en les séparant de leur mère et en les sevrant trop rapidement créant ainsi chez les rongeurs un fort stress et une production conséquente de cortisol (l'hormone du stress). Les chercheurs ont ensuite comparé quatre groupes différents de cobayes. Des rongeurs non soumis au sevrage, des rats non soumis au sevrage mais à qui les chercheurs ont administré une solution sucrée, des rats sevrés brutalement et des rats sevrés brutalement qui avaient consommé du sucre.

Les conclusions de l'expérience ont montré que les rongeurs non sevrés qui avaient consommé régulièrement du sucre étaient dans le même stress psychologique que les bébés rats sevrés à l'alimentation non sucrée.

« Leur hippocampe, cette zone du cerveau qui régit nos émotions, présentait des similitudes singulières », explique Jayanthi Maniam du département de pharmacologie, de l'école de médecine de l'University of New South Wales (Australie).

En mars 2015, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) préconisait une baisse importante des quantités de sucre que nous absorbons chaque jour et recommandait que les adultes et les enfants réduisent leur consommation de sucre à 10% de leur apport énergétique quotidien. Pourtant les National Health Service (NHS) et le Public Health England ont publié un nouveau rapport qui préconisait de ne pas manger plus de 5% de l'apport calorique journalier de sucres ajoutés.

## Une boisson Starbucks contiendrait jusqu'à 25 cuillères de sucre



**Une association britannique dénonce dans un rapport publié le 17 février les taux de sucre dangereusement élevés de certaines boissons chaudes aromatisées des chaînes de café Starbucks ou Costa. Vous essayez de vous contrôler mais chaque matin, c'est plus fort que vous : il vous faut votre boisson Starbucks. À se demander si cette addiction vient du café (ou de la théine) ou du sucre contenu dans les mocha, latte, macchiato ou autre cappuccino... Car c'est ce qui fait le succès des chaînes de café comme Starbucks ou Costa : les arômes sucrés. Mais ajouter un ou deux "coup de pompe" de liquide à la vanille, de caramel au beurre salé garni d'une rafale de crème fouettée n'a jamais été recommandé pour garder la ligne et s'assurer une bonne santé à long terme.**

**C'est ce que montre l'étude réalisée par l'association britannique Action on Sugar (Action sur le sucre) qui a analysé 131 de ces boissons. 98 % d'entre elles contiendraient jusqu'à 25 cuillères à café de sucre. Suffisamment selon l'ONG pour mériter une étiquette rouge correspondant au Royaume-Uni à une recommandation visant à réduire la consommation de ces produits.**

**Car un tel taux de sucre est largement supérieur à la consommation journalière recommandée pour un adulte (25 grammes soit 6 cuillères à café environ par jour, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS)). Les boissons à éviter ? Les chocolats chauds, les cafés latte ou les mocha. Suite à cette publication, Starbucks s'est engagé à prendre des mesures visant à réduire le sucre ajouté de 25 % dans ses boissons les plus riches. Une mesure attendue d'ici fin 2020.**

**De son côté, la chaîne Costa a affirmé avoir déjà pris des dispositions pour réduire la teneur en sucre de sa gamme et qu'elle comptait continuer à améliorer l'équilibre nutritionnel de ses produits.**

**Pour l'association, ces changements doivent intervenir dans l'immédiat. Les chercheurs de l'ONG recommandent également d'améliorer l'étiquetage des boissons et d'arrêter de commercialiser des formats XXL.**

# SURPOIDS : ET SI L'ENVIE DE SUCRE ÉTAIT UNE MALADIE ?

*Vous avez tendance à manger trop de pâtes, de pain, de bonbons ? Peut-être est-ce la faute au Candida albicans, un champignon « squatteur » de l'intestin. C'est la thèse du Dr Vincent Renaud, spécialiste en nutrition et physionutrition.*

Le *Candida albicans* est un champignon microscopique qui vit naturellement, à l'état de levure, dans notre microbiote intestinal (la flore). « Là, utile, il recycle une partie de nos déchets organiques en énergie », explique le Dr Renaud (auteur de « Fatigue, surpoids, maux de ventre, migraine, myose... Et si le responsable était le *Candida albicans*? » (éd. Alpen). Mais lorsqu'il se développe excessivement, il passe à l'état de moisissure parasite et étend son territoire. Il provoque alors divers symptômes digestifs (ballonnements, troubles du transit...) ou autres (pulsions sucrées, fatigue, allergies, déprime) ». Avec un risque, bien sûr, de surpoids !

En temps normal, les bactéries « gentilles » de notre flore intestinale le contrôlent. Mais en cas de stress prolongé, de flore intestinale perturbée, de prise répétée d'antibiotiques ou d'autres médicaments (anti-inflammatoires, corticoïdes, immunosuppresseurs, chimiothérapie, pilule ou anti-ulcère), ces bactéries sont affaiblies et laissent le champ libre au candida. Lequel prend ses aises.

« Il se met à tapisser la muqueuse intestinale, nous empêchant au passage d'assimiler certains minéraux, dont le précieux magnésium », explique le Dr Renaud. A force, il peut « percer » la muqueuse intestinale, ouvrant alors la porte à des éléments qui n'auraient pas dû pénétrer dans l'intestin, ce qui provoque des hypersensibilités alimentaires (gluten, lactose...) dont on ne souffrira pas avant. »

### Une maladie due à un champignon

Une mauvaise hygiène de vie, notamment alimentaire, favorise l'expansion de ce champignon : il apprécie de vivre en milieu sucré et acide. « Nos habitudes alimentaires, en déséquilibre acido-basique, trop riches en protéines animales et trop pauvres en fruits et légumes, lui peuvent la voie ».

Il détourne pour ses propres besoins une partie des sucres que nous avalons, puisqu'il en raffole. « Il vit d'ailleurs principalement dans le colon ascendant, lieu de digestion bactérienne des sucres, explique le Dr Renaud. Du coup, nous nous jetons sur de grandes quantités de féculents ou de sucre-

ries, entretenant ainsi notre candida, donc notre problème. »

En plus, il provoque indirectement et entretient le stress, qui nous pousse lui aussi à manger sucré. « On estime que 40 % de la population des pays développés comme la France (et 80 % aux USA !) va développer une candidose chronique, poursuit notre expert, essentiellement du fait d'une trop forte consommation de sucre raffiné ». Plus nous mangeons de sucre, plus nous risquons de développer une candidose... qui nous fera manger encore plus de sucre. Un vrai cercle vicieux !

### Les symptômes de la candidose

Il faut être attentif à certains symptômes qui ne céderont pas malgré un ou deux traitements. « Les troubles digestifs, notamment les ballonnements systématiques et la sensation d'estomac trop plein après chaque repas, des algues, une alternance de diarrhées et de constipation, une fatigue persistante, des démangeaisons anales, des allergies (nez qui coule...) ou réactions cutanées doivent vous alerter », précise le spécialiste.

Le mieux est alors de consulter un médecin habilité à poser le diagnostic, notamment spécialisé en physionutrition ou micronutrition (pour trouver un praticien : www.iep-eu.com, site de l'Institut européen de physionutrition). S'il pense que cela peut être votre cas, il vous fera remplir un questionnaire spécifique, appelé QUADO, et

demandera un examen urinaire MOU. Si la candidose est confirmée, il prescrira un traitement. En raison de la grande variété de symptômes, il n'est pas évident de le suspecter. « Certains patients traînent ainsi des années avec un cortège de symptômes... et de médicaments qui n'en viennent pas à bout », constate notre expert.

### Les mesures alimentaires pour s'en débarrasser

L'éradiquer, non, mais le faire retourner à l'état de levure inoffensive et réparer les dégâts commis par la moisissure, oui ! Il faut associer des mesures alimentaires strictes avec un traitement antifongique interne, naturel ou non. Triple but : éradiquer les moisissures, préserver les levures saines et retrouver un équilibre global de l'écosystème intestinal. Si on ne traite que le champignon sans modifier son environnement, il reviendra. Le traitement peut-être long, de 6 mois à 1 an.

Commencer par « éviter tout sucre « rapide » (sucreries, miel, confiture, mais aussi pain blanc, riz blanc, pâtes raffinées, pizza) pour affamer le parasite », conseille le Dr Renaud. Même les « faux sucs » compris l'aspartame, car ils fermentent en se dégradant ».

Fuir tout aliment contenant des levures, pour éviter « d'en rajouter » ; bière et alcool en général, champignons, pain levé à la levure de boulanger - préférez le pain au le-

vain, qui lève à l'aide d'une bactérie, ou alors le pain maison à la levure chimique -, fromages en général, surtout à moisissures (bleus...), cacahuètes, pistaches, ainsi que poissons, viandes et fruits séchés (souvent colonisés par des moisissures). Évidemment, l'Ultralevure, le Carbolevure ou la levure de bière sont concernés. En revanche, place aux polyphénols en quantité (légumes verts, petits fruits rouges et noirs, thé vert, oignon...). Pour résumer, mangez moins de féculents et de sucre, et plus de légumes.

### Des produits naturels pour la terrasser

- L'ail, antifongique, 1 gousse par jour à avaler ou à prendre en capsules.

- L'extrait de pépin de pamplemousse, puissant antifongique naturel, à prendre en gélules, de 2 à 10 mg par jour.

- Les probiotiques, pour restaurer la flore intestinale afin que les bifidobactéries reprennent le dessus sur le candida. Ils doivent alors renfermer du lactobacillus acidophilus La-5 et du bifidobacterium Bb-12. En cures de 21 jours par mois, pendant au minimum 3 à 6 mois (parfois plus longtemps).

Des cures détox à base de jus de citron, de radis noir, d'artichaut... à faire régulièrement.

En cas de candidose sévère, un médicament antifongique allopathique pourra vous être prescrit, mais pas en première intention.

## LE SUCRE SERAIT UNE SOURCE D'HYPERTENSION

Le sucre serait plus néfaste pour la pression artérielle que le sel, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *British Medical Journal*. En consommer moins serait aussi important pour lutter contre les maladies cardiovasculaires.

Un régime alimentaire et un mode de vie sain seraient les meilleures armes pour traiter l'hypertension et lutter contre les maladies cardiovasculaires. Mais les recommandations alimentaires devraient plus d'importance à la réduction de la consommation du sucre ajouté par l'industrie agro-alimentaire dans de nombreuses préparations. Il serait en effet en cause dans l'hypertension et les maladies cardiovasculaires, selon les chercheurs de l'Institut de cardiologie Mid America de Saint Luc.

Les chercheurs montrent particulièrement du doigt le sucre au sirop de maïs (le

sucré le plus utilisé dans les préparations industrielles). Le sucre contenu dans les fruits ne serait pas en cause.

« Une consommation quotidienne de plus de 74 grammes de sucre de sirop de maïs augmenterait de 30 % le risque d'avoir une pression artérielle supérieure à 14/9 et de 77 % le risque d'une pression plus haute que 16/10 ». La pression artérielle est dite normale lorsqu'elle est inférieure à 14/9.

Or, une grande partie des sucres consommés aujourd'hui sont "cachés" dans des aliments transformés qui ne sont pas toujours considérés comme des sucreries. Par exemple, 1 cuillère à soupe de ketchup contient environ 1 morceau de sucre.

« Tout comme la plupart du sodium alimentaire ne vient pas de la salière, le sucre alimentaire ne vient pas du sucrier. Pour réduire sa consommation de sucres, il faut li-

miter les aliments transformés contenant trop de sucre de sirop de maïs », explique James DiNicolantonio chercheur en cardiologie préventive à l'Institut de cardiologie Mid America de Saint Luc (Etats-Unis).

« Améliorer le régime alimentaire et le mode de vie est essentiel pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires dans la population mondiale, car ces pathologies provoquent énormément de décès dans le monde », rappellent les chercheurs. Les maladies cardiovasculaires provoquent en Europe deux fois plus décès que les cancers et tuent environ 4 millions de personnes par an. 1,8 million souffrent de maladies coronariennes, 1 million des suites d'un AVC et 1,2 d'autres maladies cardiaques.

Il est donc recommandé de ne pas dépasser la dose quotidienne de 6 morceaux de sucre pour les adultes et 3 pour les enfants.



## PRÉSIDENTIELLE EN CENTRAFRIQUE François Hollande exprime son soutien au président élu Touadéra



Le président français François Hollande a exprimé son soutien à Faustin-Archange Touadéra, élu président de Centrafrique, en lui souhaitant de «réussir à rassembler le peuple centrafricain pour la réconciliation et le développement.

M. Touadéra, ancien Premier ministre, a été élu président avec 62,71% des voix, devant Anicet-Georges Dologué (37,29%), selon les résultats publiés samedi par l'Autorité nationale électorale centrafricaine.

«Le président de la République félicite chaleureusement Faustin-Archange Touadéra pour sa victoire lors du second tour de l'élection présidentielle en République centrafricaine. Il lui souhaite de réussir à rassembler le peuple centrafricain pour la réconciliation et le développement. La France lui apportera tout le soutien nécessaire», a annoncé François Hollande dans un communiqué publié samedi. «Ce scrutin qui s'est déroulé dans le calme et la transparence, démontre l'ampleur du chemin parcouru depuis trois ans.

Et la France a fait son devoir de solidarité en y contribuant», poursuit l'Elysée.

Le renversement en mars 2013 du président François Bozizé avait précipité la Centrafrique dans un cycle de violences intercommunautaires, qui a culminé fin 2013 par des massacres à grande échelle et le déplacement forcé de centaines de milliers de personnes, poussant la France à déclencher l'opération militaire Sangaris.

## TUNISIE 6 individus soupçonnés de planifier des attentats terroristes en Tunisie arrêtés à la cité Ettadhamon

Six individus soupçonnés de planifier des attentats terroristes contre des sites sensibles en Tunisie ont été arrêtés à la cité Ettadhamon du gouvernorat de l'Ariana, selon un communiqué rendu public samedi par le ministère tunisien de l'Intérieur.

«Initiés au maniement des armes et à la fabrication des explosifs, ces suspects avaient en leur possession des plans d'attaque contre certains sites sensibles dans le pays», a ajouté la même source.

D'après le communiqué, «ce groupe terroriste collabore également avec des éléments terroristes en Syrie et en Irak pour enrôler d'autres éléments pour aller dans les foyers de tension».

«Une femme était parmi les membres de ce groupe terroriste», a précisé le ministère dans le communiqué.

## INTERVENTION MILITAIRE EN LIBYE Mogherini appelle l'Europe à attendre «une demande d'un gouvernement légitime»

Les Européens doivent attendre pour intervenir contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Libye qu'un gouvernement libyen constitué et légitime leur en fasse la demande, a estimé hier la chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE) Federica Mogherini.

«Défaire Daech efficacement ne peut se faire qu'en passant par un gouvernement libyen légitime et en charge de sa propre sécurité», a-t-elle déclaré Mme Mogherini dans un entretien au quotidien français le Journal du Dimanche. «En Libye, c'est aux Libyens d'affronter cette menace par eux-mêmes, alors que le peuple libyen est éprouvé, et il faut mettre fin à ce chaos», a-t-elle ajouté. «Nous soutenons depuis de longs mois les efforts pour la mise en place d'un gouvernement d'accord national. Les prochains jours seront cruciaux, avec le vote du parlement pour approuver le futur gouvernement. Si on veut les



aider, c'est en leur faisant confiance car ils connaissent leur pays mieux que nous-mêmes. Le choix de demander un éventuel soutien pour combattre Daech leur reviendra», a-t-elle précisé.

Le Premier ministre libyen désigné Fayed al-Sarraj a présenté samedi au Parlement de Tobrouk (est) reconnu par la communauté internationale le programme de travail du nouveau gouvernement d'union nationale pour convaincre les députés de lui accorder leur confiance mardi.

«L'Europe, a encore déclaré Mme Mogherini, est prête à fournir une aide technique pour l'aménagement des ins-

titutions, notamment les forces de police et de sécurité, le renforcement des municipalités libyennes qui constitue le plus grand réseau d'élus dans le pays, si le futur gouvernement le requiert».

Ces déclarations interviennent au lendemain des raids effectués par les Etats-Unis «sur des sites précis» à Sabrata à 70 km à l'ouest de Tripoli, qui a fait au moins 49 morts.

Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a condamné ce raid aérien américain, estimant qu'il s'agissait d'une violation de la souveraineté de la Libye.

## 14 membres des forces loyales aux autorités reconnues tués à Benghazi

Quatorze membres des forces loyales aux autorités libyennes reconnues par la communauté internationale ont trouvé la mort samedi dans des affrontements avec des groupes rivaux à Benghazi, dans l'est du pays, selon l'agence de presse proche de ces autorités.

Deux autorités principales se disputent le pouvoir en Libye, celle reconnue par la communauté internationale installée dans l'est, et une autre basée à Tripoli, sous le contrôle d'une coalition de milices.

Les «quatre martyrs des forces armées arabes libyennes de la région de Benghazi» ont été tués au cours d'une «opération militaire baptisée 'le sang du martyr' et transportés à l'hôpital de la ville proche d'al-Marj» (1.000 km à l'est de Tripoli), a indiqué l'agence Lana, sans préciser quelles groupes étaient visés par l'opération. Plus tard dans la soi-

rée, Lana a ajouté que deux hôpitaux de Benghazi avaient accueilli dix cadavres de soldats tombés au cours de cette opération. En outre, 34 blessés ont été admis dans différents établissements, selon Lana citant des sources médicales à Benghazi et al-Marj.

Depuis un an et demi, Benghazi est le théâtre de combats sanglants entre d'une part des formations armées, dont certaines sont extrémistes comme les groupes terroristes «Etat islamique» (EI/Daech) et Ansar Asharia, proche d'Al-Qaïda, et d'autre part les forces loyales au gouvernement reconnu par la communauté internationale.

La semaine dernière, un avion de combat du gouvernement reconnu a été abattu au-dessus de Benghazi alors qu'il visait des positions d'un groupe opposé aux autorités, selon des sources militaires.

## NIGER Début des élections présidentielle et législatives

Les électeurs ont commencé hier à voter au Niger dans le cadre des élections législatives et du premier tour du scrutin présidentiel pour lequel 14 candidats sont en lice dont le chef d'Etat sortant Mahamadou Issoufou qui brigue un deuxième quinquennat.

Quelque 7,5 millions de Nigériens sont attendus aux urnes pour élire leur président.

Les bureaux de vote ont ouvert à 08h00 (07h00 GMT) et doivent fermer à 19h00 dans ce pays de 19 millions d'habitants. Élu en 2011, M.



Issoufou fait face à trois adversaires principaux: deux anciens Premiers ministres, Séini Oumaro, de l'ex-parti de l'ancien président Mamadou Tandja (1999-2010), et Hama Amadou, ainsi que Mahamane Ousmane, premier président démocratiquement élu (1993-1996).

La présidentielle est couplée à des législatives (un tour à la proportionnelle par région) et les résultats seront annoncés dans les cinq jours suivant le scrutin.

Le deuxième tour de la présidentielle est fixé au 20 mars.

## CONGO

## Un opposant annonce son retrait de la course à la présidentielle de mars

Un candidat déclaré opposant au président congolais Denis Sassou Nguesso à la présidentielle anticipée prévue le 20 mars, a décidé samedi de se retirer de la course.

«Clément Miérassa, président du Parti social démocrate congolais (PSDC), a décidé de se retirer de la course à l'élection présidentielle», a indiqué un communiqué dont l'AFP a reçu copie.

La date limite de dépôt des candidatures à la présidentielle est fixée au 20 février, tandis que la campagne se déroulera du 4 au 18 mars.

Candidat malheureux à la présidentielle de 1992 remportée par Pascal Lissouba et en 2009 face à Sassou Nguesso, M. Miérassa, âgé de 67 ans, a été ministre pendant la transition (1991-1992). Le PSDC, sa formation politique, est membre du Front républicain pour le respect de l'ordre

constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad), qui forme avec l'Initiative pour la démocratie au Congo (Idc) les deux principales plateformes de l'opposition. Après le retrait de M. Miérassa, les deux plateformes comptent cinq candidats dont deux femmes au scrutin présidentiel. Au total onze personnalités attendent la validation de leurs candidatures par la cour constitutionnelle. Le président sortant Denis Sassou Nguesso, 72 ans, sera de la course. Sa candidature a été rendue possible après un changement de Constitution ayant fait sauter les deux verrous qui lui interdisaient de briguer un troisième mandat.

M. Sassou Nguesso avait été investi candidat pour un nouveau mandat fin janvier par le Parti congolais du travail (PCT) au pouvoir.

APS

## BOMBARDEMENT DES KURDES SYRIENS :

### Erdogan : La Turquie agit en «légitime défense»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a souligné que la Turquie agit en «légitime défense» contre la milice kurde syrienne, qu'elle accuse d'être à l'origine de l'attentat meurtrier d'Ankara et se réserve le droit de mener «toutes sortes d'opérations» militaires.

«Nous sommes en situation de légitime défense. Personne ne peut limiter ou empêcher le droit à la légitime défense de la Turquie face à des attaques terroristes», a affirmé samedi le chef de l'Etat turc, cité par l'agence de presse Dogan.

M. Erdogan faisait référence à l'attentat à la voiture piégée survenu jeudi soir dans le cœur de la capitale turque contre des véhicules militaires, qui a tué 28 personnes et blessé 61 autres.

Les dirigeants turcs ont imputé cette attaque aux kurdes syriens des Unités de protection du peuple (YPG), avec le soutien des rebelles kurdes de Turquie du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). «Pour combattre les menaces auxquelles elle se trouve confrontée, en Syrie et dans tout autre endroit où les organisations terroristes



sont implantées, la Turquie se réserve le droit de mener toutes sortes d'opérations militaires, a lancé M. Erdogan.

### Syrie : Kerry annonce un «accord provisoire» sur les modalités d'une cessation des hostilités

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a annoncé hier à Amman «un accord provisoire en principe» avec la Russie sur les modalités d'une éventuelle cessation des hostilités en Syrie.

M. Kerry a indiqué qu'il avait une nouvelle fois parlé au téléphone à son homologue russe Sergueï Lavrov. «Nous sommes parvenus à un accord provisoire en principe sur les termes d'une cessation des hostilités qui pourrait commencer dans les jours qui viennent». Il a ajouté que

les «deux présidents (russe et américain Vladimir Poutine et Barack Obama) pourraient se parler dès que possible (...) pour la mise en place de ce cessez-le-feu.

Dans un entretien paru samedi sur le site web du quotidien espagnol El País, relayé par l'agence officielle syrienne SANA, le président syrien a expliqué que l'arrêt des opérations militaires exige aussi qu'on empêche les groupes insurgés d'exploiter cette période «pour renforcer leurs positions».

## ÉTATS-UNIS

### Arrestation du tireur qui a abattu 5 personnes dans le Michigan

La police a annoncé hier avoir arrêté le tireur qui a abattu cinq personnes dans une série de fusillades qui ont notamment visé un restaurant et une concession automobile dans une ville du Michigan (nord des Etats-Unis).

Trois autres personnes ont été blessées dans ces fusillades, selon la police qui a indiqué ne pas en connaître le mobile.

Selon la chaîne locale News 8, un enfant de huit ans a été tué dans le restaurant, et un homme et son fils chez le concessionnaire automobile.

Le shérif adjoint du comté de Kalamazoo, Paul Matyas, avait déclaré dans un premier temps aux médias locaux que les attaques

avaient fait six morts.

Mais dans une conférence de presse organisée par la suite, le lieutenant Dave Hines, de la police du Michigan, a précisé que le bilan était de cinq morts et trois blessés.

Ce responsable a indiqué que la police avait arrêté un suspect à 00h40 dimanche (05h40 GMT).

«Nous pensons que nous tenons le suspect», a-t-il dit.

Le lieutenant Hines a dit que les fusillades s'étaient produites dans trois lieux: un complexe résidentiel, un restaurant de la chaîne Cracker Barrel et une concession automobile.

Trois personnes ont été tuées dans le restaurant et deux dans la concession automobile. Le suspect

avait été identifié comme «un homme blanc d'une cinquantaine d'années qui circulait dans un break Chevrolet bleu et semblait tirer au hasard sur les gens». Tous les tirs provenaient apparemment du même homme, selon le shérif adjoint Paul Matyas. «En résumé, il semble qu'il y ait quelqu'un en train de rouler en voiture, de trouver des gens, de tirer sur eux et de les tuer», avait-il dit.

«Ce que je peux dire c'est qu'il s'agit vraiment d'un tueur en série», avait estimé le shérif adjoint.

Les fusillades de masse se sont intensifiées aux Etats-Unis, où quelque 30.000 américains meurent chaque année dans des violences liées aux armes à feu.

### Donald Trump remporte la primaire républicaine de Caroline du Sud

Le candidat Donald Trump a gagné samedi la primaire présidentielle républicaine en Caroline du Sud, sa deuxième victoire de l'année sur trois consultations, selon plusieurs médias américains.

Le candidat arrive en tête de la primaire selon les projections unanimes des chaînes Fox News, ABC et NBC, confirmant son statut de favori à l'investiture après sa victoire dans le New Hampshire au début du mois.

Le dépouillement commençait à peine samedi soir dans les bureaux de vote.

En tête des sondages depuis l'été dernier, le milliardaire confirme dans les urnes sa popularité parmi des électeurs républicains en quête d'un «outsider» anti-système pour



les représenter à la Maison Blanche.

Selon les sondages de sorties d'urnes, Donald Trump recueille plus de 30% des voix des électeurs se définissant comme «assez conservateurs» ou modérés.

Il perd la seule catégorie des «très conservateurs», remportée par le sénateur du Texas Ted Cruz.

A ce jour, Donald Trump n'a perdu que les caucus de l'Iowa, où il avait terminé deuxième derrière Ted Cruz, champion de la droite chrétienne évangélique.

Selon les médias américains, Ted Cruz et Marco Rubio se partageront les deux autres marches du podium, tandis que Jeb Bush, Ben Carson et John Kasich se retrouveraient aux trois dernières places.

## PALESTINE

### Un adolescent palestinien tué par des tirs de soldats israéliens en Cisjordanie

Un adolescent Palestinien a été tué dimanche par des tirs de soldats israéliens en Cisjordanie occupée, a-t-on indiqué de source palestinienne.

Il s'agit de Qoussai Abou Rob, 16 ans et originaire de Qabatia, dans le nord de la Cisjordanie, selon des sources au sein des services de sécurité palestiniens. Ces sources ont confirmé que des tirs avaient visé un Palestinien dans la zone, située au sud de Naplouse, la grande ville du nord de la Cisjordanie occupée.

Les territoires palestiniens occupés sont en proie depuis plus de quatre mois à une vague d'agressions israéliennes qui a fait quelque 170 morts palestiniens, selon des chiffres officiels.

## GRÈCE

### La frontière gréco-macédonienne fermée aux Afghans

Les migrants afghans en route pour le nord de l'Europe n'étaient plus autorisés hier matin à entrer en Macédoine, au poste frontière d'Idomeni au nord de la Grèce, a indiqué une source policière grecque.

«Nous avons été prévenus ce matin que les autorités macédoniennes ne laisseraient plus passer les Afghans», a affirmé cette source. Les Macédoniens ont invoqué pour justifier cette décision une décision de la Serbie de barrer elle aussi la route à ces ressortissants, a ajouté cette source. Selon elle, des Afghans ont de fait été renvoyés côté grec dans la matinée alors que les autorités macédoniennes laissaient passer les Syriens et Irakiens par le poste d'Idomeni.

Au départ de la route des Balkans, la Macédoine avait mis en place en novembre un filtrage de l'exode par nationalités, ne laissant plus passer qu'afghans, Syriens et Irakiens car venant de zone de conflits. Près de 4.000 réfugiés attendaient dimanche matin à Idomeni de passer en Macédoine, sans que la proportion d'afghans parmi eux ne soit connue, selon la même source policière. S'ils étaient autorisés jusqu'à là à passer, les Afghans ne font pas partie des nationalités (Syriens, Irakiens et Erythréens) jugées par les 28 de l'UE éligibles à une répartition au sein de l'Union européenne.

## MONDE ARABE

### La Mauritanie annonce qu'elle abrira le prochain sommet arabe après le désistement du Maroc

La Mauritanie a annoncé samedi son acceptation d'abriter le prochain sommet arabe après le désistement du Maroc, a affirmé l'ambassadeur mauritanien au Caire.

Dans des déclarations publiées par la BBC sur son site, Oudadi Ould Sidi Hiba, ambassadeur de Mauritanie au Caire et son représentant au sein de la Ligue des Etats arabes, a indiqué que son pays a affirmé sa disposition d'abriter le prochain sommet arabe dont la date sera fixée dans les deux jours qui viennent.

Le diplomate mauritanien a souligné que l'acceptation de la Mauritanie d'abriter ce sommet après le désistement, s'inscrit dans le souci d'assurer «la tenue tourante de ce rendez-vous».

Le ministre marocain des Affaires étrangères et de la coopération, Salaheddine Mezouar, avait informé, vendredi, le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Nabil Al Arabi, de la décision du Maroc de céder son droit d'organiser une session ordinaire du Sommet arabe».

APS

## CONSTANTINE 2015: L'humoriste Mohamed Mihoubi croque à belles dents les petits travers de la société

L'humoriste, Mohamed Mihoubi, croquant à belles dents les petits travers et les drôles d'habitudes de la société, a fait rire aux larmes le public, samedi soir à Constantine, avec son monologue «Kawaliss» (Coulisses).



Fidèle à sa réputation d'humoriste à l'humour caustique et au verbe corrosif, l'artiste a présenté des situations finement assaisonnées de grimaces, de mimiques et de cocasseries devant une assistance qui l'a vite adopté.

Sur la scène du Théâtre régional de Constantine (TRC), le comédien ornaïs a crié, virevolté, sauté, et gesticulé dans tous ses sens pour décrire les «coulisses» d'une société, d'un métier donné et de «moult» comportements dont les auteurs ne mesurent pas toujours le côté risible.

Débordant d'énergie, l'artiste évoque avec humour et autodérision la précarité du métier artistique, une profession qui «enrichit pas» son homme et «permet rarement à ceux qui l'exercent de sortir du lot».

Le spectacle, hilarant à souhait, a fait miroiter l'amour à l'algérienne», souvent compliqué et parsemé d'échanges «musclés», mettant le public devant des scènes des plus loufoques.

Dans une sorte de subtil «réquisitoire», le comédien s'est attaqué à «l'hypocrisie sociale» où la sincérité et le mensonge se mélangent, déroulent, ce qui ne manque pas d'arracher des fou-rires dans une salle où le plaisir et la bonne humeur sont partagés.

A l'issue de sa prestation, Mohamed Mihoubi a indiqué que le «one man show» qu'il insiste à désigner comme un «monodrame», écrit en 2007, «reste toujours d'actualité et renvoie à des situations qui ne sont jamais des inventions».

L'artiste qui évolue au sein de l'association culturelle «El-Amel» compilise à travers son parcours artistique 22 monologues. Le tout dernier, «Rani m'choumer» (Je suis fauché) a été présenté récemment sur les planches du théâtre régional d'Oran (TRO). Mohamed Mihoubi n'a pas manqué d'inviter le public constantinois à son prochain spectacle, «B'sah-tek ya m'r'a!» (A ta santé, ô femme!), qui sera donné le 8 mars prochain à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Organisé par le département Théâtre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», le mois du monologue se poursuit jusqu'à la fin du mois au TRC à raison de quatre représentations, du samedi au mercredi.

## EL-OUED: La pièce algérienne *Errahla* primée aux 4<sup>es</sup> Journées théâtrales maghrébines

La pièce théâtrale «Errahla» de la troupe «Masreh El-Bahdja» (Algérie) a été primée aux 4<sup>es</sup> Journées théâtrales maghrébines, organisées à El-Oued.

Cette pièce, adaptée par Tounès Ait Ouali d'un texte de Mériem Alleg, a ainsi remporté avec «brio», selon les membres du jury, le prix «Palestine» de la créativité sacrant la meilleure représentation de ces journées.

La pièce en question traite de la dislocation du tissu familial et de la vie difficile de la femme dans la société algérienne, voire arabe, à travers les péripéties d'une mère divorcée vivant avec sa fille, dans un contexte social déséquilibré, plein de contradictions et sans compassion, où se mêlent aussi des manifestations de repli sur soi à des sentiments de rancœur et de vindicte.

Le prix de la meilleure interprétation masculine a été décerné à Chouaib Kouki de la wilaya d'Adrar dans la pièce «Salar», et celui du meilleur rôle féminin



à Aouatef Mebarek (Tunisie) pour la pièce «Formation».

La 4<sup>e</sup> édition des Journées théâtrales maghrébines, abritées par la maison de la Culture Mohamed-Lamine-Lamoudi (El-Oued, 15-19 février), a vu la participation de sept pays arabes: Algérie, Tunisie, Libye, Maroc, Egypte, Palestine et Arabie Saoudite.

Neuf (9) pièces théâtrales et six (6) autres programmées en hors-concours, dont trois (3) pour enfants, ont été présentées au cours de cette

manifestation.  
Quatre ateliers de formation ont été animés durant cinq jours sur les techniques d'expression corporelle, l'interprétation, l'écriture théâtrale et la réalisation, en plus de communications sur le 4<sup>e</sup> art présentées par des spécialistes et chercheurs algériens et d'autres de Jordania, Syrie et Koweït.

Ces Journées ont été dédiées au regretté Sid Ali Kouiret (1933-2015), en reconnaissance à ses œuvres et à son talent sur la scène artistique nationale, qui constituent une référence pour les adeptes du théâtre et du cinéma.

Elles ont été organisées par l'association «Ouchak El-Roukah» des arts dramatique, sous le patronage du ministère de la Culture, et avec le concours de la direction de la Culture de la wilaya d'El-Oued, de la maison de la Culture Mohamed-Lamine-Lamoudi, du Théâtre national algérien (TNA) et de la commune d'El-Oued.

## Dispositions pour l'inscription de Yennayer patrimoine culturel de l'humanité

Des dispositions ont été prises par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) et la Commission nationale pour l'éducation, la culture et la science pour l'inscription de Yennayer comme patrimoine culturel de l'humanité auprès de l'UNESCO, a-t-on appris samedi à Oran du secrétaire général de la commission algérienne pour l'éducation et la culture auprès de cette instance onusienne, Mourad Mahmoudi.

Lors d'une journée d'étude consacrée aux «procédés de classement et de valorisation de la fête de Yennayer», organisée au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), M. Mahmoudi a indiqué qu'un travail préalable devra être effectué par la commission selon un canevas bien déterminé, à l'issue duquel le dossier de candidature de Yennayer comme patrimoine culturel de l'humanité sera inscrit.»

De son côté, Mourad Bouteifika, directeur de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel au ministère de la Culture a, dans son intervention, mis en évidence le rôle de l'Algérie dans la sauvegarde du patrimoine, tout en rappelant que l'Algérie a pris part à la rédaction de la Convention internationale du patrimoine immatériel de l'Unesco en 2003 à Istanbul.

L'Algérie a mis en œuvre l'inscription d'un nombre de biens matériels et immatériels comme patrimoine culturel de l'humanité, a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRAH), Slimane Hachi, a énuméré des dossiers de classement d'éléments du patrimoine algérien défendus devant la commission de l'UNESCO, dont notamment l'Ahalil de Charouine, un patrimoine oral du Sud algérien, le costume nuptial de Tlemcen et de sa région, le «rakb d'Ouled Sidi Cheikha» (pèlerinage dans la région éponyme), le «M'zad», instrument féminin des Touareg, la «Sbeiba de Djaneb» et le «Sboué» du Gourara célébrant le Mawlid Ennabaoui à Timimoun.

Pour sa part, le conseiller au ministère de l'Education nationale, Farid Berramda, a axé son intervention sur «Yennayer et l'école», soulignant que la loi d'orientation sur l'éducation nationale de 2008 s'intéresse à la diversité culturelle. D'autre part, il a saisi cette opportunité pour annoncer que dès la prochaine année scolaire les manuels scolaires de l'arabe, de tamazight et du français doivent contenir 80% de textes d'auteurs algériens, jugeant «qu'il n'est pas normal de trouver des textes anonymes ou majoritairement d'auteurs étrangers dans des manuels scolaires algériens». La généralisation de tamazight, qui s'effectue de manière progressive, connaît une progression fulgurante, a-t-il affirmé, annonçant qu'à partir de la prochaine rentrée scolaire, en septembre 2016, tamazight sera enseigné dans 32 wilayas du pays.

## BERLINALE: Ours d'or du meilleur film attribué au documentaire sur les réfugiés *Fuocoammare*

L'Ours d'or du meilleur film du festival de cinéma de Berlin a été décerné samedi au documentaire sur les réfugiés «Fuocoammare» de l'italien Gianfranco Rosi. Sans voix off ni commentaire, «Fuocoammare» raconte en parallèle le quotidien d'habitants de l'île italienne et celle de ces milliers de migrants qui y arrivent en bateau dans des conditions catastrophiques, dont beaucoup perdent la vie. «Il n'est pas normal que des gens meurent en traversant la mer pour échapper à des tragédies», a déclaré Gianfranco Rosi après avoir reçu son prix, qu'il a dédié aux «gens de Lampedusa». «En ce moment, toutes mes pensées vont à tous les gens qui ne sont jamais arrivés à Lampedusa», a ajouté le cinéaste, qui avait reçu le Lion d'or à Venise en 2013 pour un autre documentaire, «Sacro GRA», consacré aux personnes vivant près du périphérique romain. L'Ours d'argent du meilleur réalisateur a été décerné à la Française Mia Hansen-Løve, 35 ans, pour «L'Avenir», son cinquième long métrage. Le film raconte l'histoire d'une professeur de philosophie, interprétée par la Française Isabelle Huppert, confrontée à une liberté nouvelle lorsque son mari la quitte. L'Ours d'argent saluant le meilleur interprète masculin est allé à Tunisiens Majd Mastoura pour son rôle dans «Hédi», première production arabe en compétition à la Berlinale depuis 20 ans.

Majd Mastoura a rendu hommage «au peuple tunisien» et «aux martyrs de la révolution» de 2010-11 en Tunisie en recevant son prix. L'Ours d'argent récompensant la meilleure actrice est allé à la Danoise Trine Dyrholm pour son rôle dans «Collective» («The Commune»), «La communauté» de Thomas Vinterberg, sur l'histoire d'une communauté dans les années 70.

L'actrice de «Festen» ou «Royal Affair», 43 ans, y interprète une femme trompée au bord du gouffre.

OULD KABLIA :

## Mascara, un fief de l'anti-colonialisme et de la résistance populaire à la guerre de libération

La lutte anti-colonialiste s'est poursuivie à Mascara après la résistance populaire menée par l'Emir Abdelkader, jusqu'à la révolution de novembre 1954, a affirmé samedi à Mascara le président de l'Association des anciens du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), Dahou Ould Kablia.

S'exprimant lors d'une conférence organisée au lycée «Djamel-eddine El Afghani» par l'Association des anciens élèves de Mascara, M. Ould Kablia a fait savoir que «la flamme du combat contre le colonialisme s'était ravivée à Beni Chougrane (Mascara) en 1914, par le rejet de la politique d'enrôlement obligatoire (service militaire obligatoire), adoptée par la France coloniale».

Cette politique tendait à mobiliser les Algériens aux côtés de la France pour faire face à la menace que constituait l'Allemagne durant la Première Guerre mondiale (1914-1918).

L'ancien ministre de l'Intérieur a, dans ce sens, évoqué «la répression énergique» menée par l'ordre colonial pour étouffer la révolte populaire.

La France avait, à ce titre, tué un grand nombre d'Algériens et déporté d'autres vers des pays aussi lointains que la Nouvelle Calédonie, outre ceux qui se faisaient déplacer, par force, d'une région du pays à une autre.

Selon M. Ould Kablia, «la première cellule du mouve-



ment national a été créée officiellement en 1935 à Mascara», lorsque Messali Hadj avait désigné Ali Bennehabri, président de la cellule du parti l'Etoile nord-africaine à Mascara, et en le chargeant du recrutement des militants et de la distribution de la revue «El Ouma» (publiée par le parti), avec le concours de Mustapha Stambouli, Bagh-

dad Boumedienne et d'autres.

M. Ould Kablia a également souligné qu'en 1937, Messali Hadj avait installé à Mascara un siège régional rayonnant sur les wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest, et placé Mustapha Stambouli à la tête de la circonscription de Mascara, composée des wilayas de Mascara et Relizane.

Le président de l'Associa-

tion des anciens du MALG a, en outre, relevé que le 8 mai 1945 (fin de la Seconde Guerre mondiale), de grandes manifestations populaires avaient été organisées du quartier populaire de «Baba Ali» jusqu'au centre-ville de Mascara, en présence de dizaines de militants. Des manifestants ont été arrêtés par les forces coloniales, qui

avaient également placé Mustapha Stambouli en résidence surveillée à Mecheria.

De nombreux jeunes de la wilaya avaient rejoint l'Organisation spéciale (OS) à partir de 1947, dont dix ont été arrêtés en 1950. Cependant, l'esprit révolutionnaire n'a pas reculé à Mascara où le martyr Larbi Ben M'hidi avait planifié une opération militaire à Bouhanifia, la nuit du 1er Novembre en 1954, qui avait malheureusement échoué, a-t-il enchaîné.

La Révolution a été déclenchée à Mascara par de valeureux moudjahidines comme Mohamed Laichoubi et Aïchouba Cheikh, qui étaient chargés de la structuration d'autres moudjahidines au sein de la Zone 6 de la Wilaya V historique, qui comprenait également la wilaya de Saïda, a-t-il moigné M.Ould Kablia.

La conférence avait constitué une occasion pour primer des élèves des lycées «Mahieddine Benmustapha Errachedi» et «Djamel-eddine El Afghani», lauréats d'un concours culturel.

APS

### PUBLICITÉ

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE LAGHOUAT**  
**DAIRA D'AFLOU**  
**COMMUNE D'AFLOU**  
**NIF: 098403199160123**

#### Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec exigence de capacités minimales N/01/2016

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'AFLOU lance le présent avis pour :  
 -Rénovation et raccordement les canalisations d'assainissement aux réseaux principaux.

Les entreprises et les entrepreneurs peuvent se rapprocher du bureau des marchés pour retirer les cahiers des charges y afférant et ce pour un délai de 21 jours à partir de la première apparition dans les journaux nationaux,

Les offres doivent comporter "un dossier de candidature- une offre technique et une offre financière"

Le dossier de candidature- l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas . Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe et cachetée et anonyme, comportant la mention " à n' ouvrir que par la commission d' ouverture des plis et d'évaluation des offres "appel d'offres n...". l'objet de l'appel d'offres N/01\*.

Les offres doivent être accompagnées des documents suivants :  
Le dossier de candidature contient:

- 1- Déclaration de candidature
- 2-Déclaration de probité.
- 3-Certificat de D'origine .
- 4-les statuts pour les sociétés
- 5-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 6-Certificat de qualification et classification professionnelles (hydraulique )
- 7-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats / des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants\*

#### Offre technique contient:

1. La déclaration à soucrire selon le modèle ci-joint.
2. un mémoire technique justificatif
3. les délais d'exécution
4. Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite "il est accepté"
5. Reçu de paiement de soumission (2000DA).

#### Offre financier contient:

1. La lettre de soumission dument remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
2. Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
3. détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
4. La décomposition du prix global et forfaitaire.
- \* Les soumissionnaires sont invités pour la séance de la commission d'ouvertures des plis après ..... à .....

\* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de ..111.. jours à compter de la date de l'envoi de l'offre.

\* la liste sommaire des pièces exigées aux cahiers des charges.

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE TAMANRASSET**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**  
**SISE A MATNATALAT TAMANRASSET B.P N° 45**

#### MISE EN DEMEURE N° 01 A l'entreprise ETP Rahli Chakib Oran

Vu, le marché n° 06/2013 du 02/05/2013 conclu avec l'entreprise ETP Rahli Chakib dont le siège social au 73 route de la wilaya Bir El Djir ORAN, et relatif aux travaux de réhabilitation et revêtement des pistes et chemins de wilaya à travers la wilaya :

- ✓ Lot n° 01 : Réhabilitation de la piste reliant CW109 et Ifak sur 28 km (2 ème tranche).
- ✓ Lot n° 08 : Réhabilitation CW 142 reliant Tahifat et Tazrouk sur 50 km.
- ✓ Lot n° 12 : Réhabilitation de la piste reliant Tinzaouatine et Tawandart sur 85 km

Vu, l'ordre de service n° 40/13 du 07/05/2013 ordonnant à l'entreprise suscitée le démarrage des travaux.

Vu, la visite sur site en date du 02/02/2016 effectué par le représentant du laboratoire des travaux publics du sud (LTPS) chargé du contrôle et suivi des travaux, constatant l'arrêt des travaux des lots 08 et 12.

Le Directeur des travaux publics de la wilaya de Tamanrasset met en demeure dans un délai de huit (08) jours l'entreprise ETP Rahli Chakib de :

- ✓ Mettre les moyens nécessaires sur les lieux des travaux ;
- ✓ Relancer convenablement les travaux;
- ✓ Déposer au niveau de la DTP un planning actualisé d'achèvement des travaux objet du marché sus-indiqué.

Ce délai de huit jours prend effet à partir de la première publication de la présente mise en demeure de la presse.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de cette entreprise conformément à l'article 21.2 du marché n° 06/2013 du 02/05/2013 et en application les articles 34 , 35 , 112 et 113 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifiés et complétés.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:25 : TFou  
08:25 : Météo  
08:30 : Téléshopping  
09:20 : Météo  
09:25 : Petits secrets entre voisins  
09:55 : Petits secrets entre voisins  
10:25 : Petits secrets entre voisins  
10:55 : Petits secrets en famille  
11:20 : Petits secrets en famille  
12:00 : Les douze coups de midi  
12:50 : Petits plats en équilibre  
13:00 : Journal  
13:35 : Petits plats en équilibre  
13:45 : Météo  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:15 : Mémoire trouble  
17:00 : L'addition, s'il vous plaît  
18:00 : Bienvenue chez nous  
19:00 : Money Drop  
19:55 : Météo  
20:00 : Journal  
20:35 : Tirage du Loto  
20:40 : Météo  
20:45 : C'est Canteloup  
20:55 : Le secret d'Elise  
22:00 : Le secret d'Elise  
23:10 : New York Unité Spéciale  
23:55 : New York Unité Spéciale

**2**

06:25 : Point route  
06:30 : Journal  
06:35 : Télématin  
06:57 : Météo 2  
07:00 : Journal  
07:10 : Télématin (suite)  
08:00 : Journal  
08:10 : Télématin (suite)  
09:25 : Dans quelle éta-gère  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
09:55 : L'atelier déco  
10:45 : Météo outremer  
10:50 : Motus  
11:25 : Les Z'amours  
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 : Météo 2  
13:00 : Journal  
13:50 : Météo 2  
13:51 : Consomag  
14:00 : Toute une histoire  
15:05 : L'histoire continue  
15:40 : Comment ça va bien !  
16:25 : Comment ça va bien !  
17:15 : Dans la peau d'un chef  
18:10 : Joker  
18:50 : N'oubliez pas les paroles  
19:20 : N'oubliez pas les paroles  
19:55 : Météo 2  
20:00 : Journal  
20:40 : Parents mode d'emploi  
20:41 : Parents mode d'emploi  
20:45 : Image du jour  
20:46 : Alcaline l'instant  
20:50 : Météo 2  
20:55 : Trapped  
21:50 : Trapped  
22:40 : Trapped  
23:35 : Alcaline le mag

**3**

06:00 : EuroNews  
06:30 : Garfield & Cie  
06:42 : Garfield & Cie  
06:54 : Garfield & Cie  
07:06 : Ninjago  
07:33 : Ninjago  
08:00 : Les lapins crétins : invasion  
08:07 : Les lapins crétins : invasion  
08:13 : Les lapins crétins : invasion  
08:25 : Les lapins crétins : invasion  
08:32 : Les lapins crétins : invasion  
08:38 : Les lapins crétins : invasion  
08:45 : Ludo vacances  
08:50 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
09:18 : Scooby-Doo, Mystères Associés  
09:46 : Boule et Bill  
09:58 : Boule et Bill  
10:16 : Zip Zip  
10:28 : Titeuf

10:35 : Peanuts  
10:37 : Peanuts  
10:45 : Consomag  
10:50 : Midi en France  
11:50 : Météo  
12:00 : 12/13 : Journal régional  
12:25 : 12/13 : Journal national  
12:55 : Météo à la carte  
13:55 : Un cas pour deux  
15:05 : Un cas pour deux  
16:05 : Un livre, un jour  
16:10 : Des chiffres et des lettres  
16:50 : Harry  
17:30 : Slam  
18:10 : Questions pour un champion  
19:00 : 19/20 : Journal régional  
19:18 : 19/20 : Edition locale  
19:30 : 19/20 : Journal national  
19:58 : Météo  
20:00 : Tout le sport  
20:20 : Météo régionale  
20:25 : Plus belle la vie  
20:55 : Annie Girardot, à cœur ouvert  
22:45 Cinéma : Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais... elle cause !

**CANAL+**

06:55 : Salut les Terriens !  
08:05 : Les Simpson  
08:30 : Homeland  
09:15 : Homeland  
10:05 : L'effet papillon  
10:40 Cinéma : Disparue en hiver  
12:15 : Mon oncle Charlie  
12:38 : Importantissime, les coulisses de l'émission  
12:45 : La nouvelle édition  
14:05 : Carte blanche  
14:06 Cinéma : Cops : les forces du désordre  
15:45 : Le tube  
16:30 Cinéma : Survivor  
18:05 : Mon oncle Charlie  
18:25 : Album de la semaine  
18:35 : Importantissime, les coulisses de l'émission  
18:41 : Carte blanche  
18:45 : Le JT du Grand Journal  
19:10 : Le grand journal  
20:10 : Le petit journal  
20:50 : Les Guignols  
21:00 : Baron Noir  
21:55 : Baron Noir  
22:45 : Spécial investigation  
23:40 : L'oeil de Links

**M**

06:00 : M6 Music  
06:40 : Spirou et Fantasio  
07:00 : Matt et les monstres  
07:05 : Les p'tits cuistots  
07:10 : Les p'tits cuistots  
07:20 : Docteur La Peluche  
07:40 : Miles dans l'espace : les messages de Miles  
07:45 : Shérif Callie au Far West  
08:15 : Shérif Callie au Far West  
08:40 : Alvinn !!! et les Chipmunks  
08:50 : K3  
09:00 : M6 boutique  
10:10 : Drop Dead Diva  
10:50 : Drop Dead Diva  
11:45 : Drop Dead Diva  
12:40 : Météo  
12:45 : Le 12.45  
13:10 : Scènes de ménages  
13:48 : Astuces de chef  
13:50 : Météo  
13:55 Cinéma : Mais comment font les femmes ?  
15:45 : Le bonheur en quelques clics  
17:30 : Les reines du shopping  
18:40 : Chasseurs d'appart'  
19:40 : Météo  
19:45 : Le 19.45  
20:10 : Scènes de ménages  
20:55 : Top chef  
23:10 : Top chef, les secrets des grands chefs  
23:55 : Top chef, les secrets des grands chefs

## TÉLÉ

## La sélection

**TF1**

20h55

## Le secret d'Elise

**SYNOPSIS**

saison 1 épisode 5 En 1969, Ariane fait une découverte et se dispute avec Jean-Pierre à ce sujet. En 2015, elle retrouve le carnet d'Elise après avoir fait un rêve étrange. Visiblement, sa fille cherche à lui faire passer un message. En 1986, Yanis apprend que son père est mort et qu'ils doivent quitter la région. Il sollicite l'aide de Rémi pour s'enfuir avec Catherine. Parallèlement, les Marsy apprennent que leur fils boit.

**2**

20h55

## Trapped

**SYNOPSIS**

saison 1 épisode 6 Faisant fi des ordres de son chef, Andri continue d'enquêter sur les deux meurtres. Hinrika met au jour des preuves sur l'implication de Gudni, le patron de l'hôtel, dans un trafic d'esclaves sexuelles. Elle l'arrête. De son côté, Andri fait une découverte qui a des conséquences importantes pour l'enquête et implique sa propre famille.

**3**

20h50

## Annie Girardot, à cœur ouvert

**SYNOPSIS**

Annie Girardot, à cœur ouvert Cinq ans après sa disparition, ce document propose de revenir sur la vie et la carrière de l'actrice Annie Girardot. Elle a joué tous ses rôles comme elle a vécu... « à cœur ouvert », avec toujours cette peur viscérale de l'abandon qui venait de son enfance. Ses interprétations au cinéma et les hommes qu'elle a aimés ont toujours été pour Annie Girardot des aventures passionnelles où elle a tout donné au risque de tout perdre. En incarnant la femme libre et libérée des années 1970, elle est devenue la comédienne préférée des Français. Ses proches et des personnalités qui ont croisé son chemin comme les réalisateurs Claude Lelouch et Michael Haneke ou encore les actrices Juliette Binoche et Isabelle Huppert rendent hommage à cette immense artiste.

**CANAL+**

20h55

## Baron Noir

**SYNOPSIS**

saison 1 épisode 5 Face aux manifestations étudiantes, Philippe Rickwaert, proche de Mehdi Fateni l'un des leaders du mouvement, manœuvre en coulisses pour retrouver les faveurs du Président Laugier. Une rencontre est organisée entre Mehdi et Jean-Marc Auzanet, l'ancien chef de l'Etat. Le jeune étudiant se voit proposer d'être tête de liste en Ile-de-France pour les élections européennes. Dans le même temps, Laugier cherche une solution pour sortir de la crise.

**M**

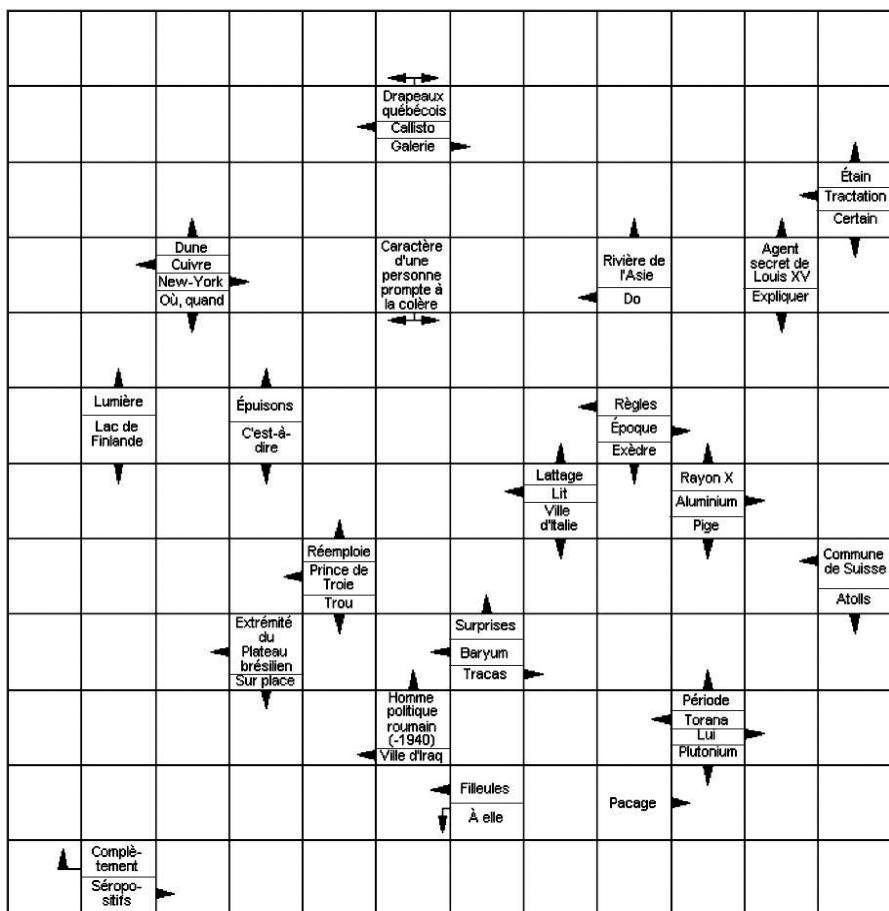
20h55

## Top chef

**SYNOPSIS**

Top chef - Episode 5 Quatre candidats affrontent Philippe Etchebest en préparant chacun une entrée de bistrot. Le chef, lui, doit cuisiner les quatre créations. Yves Camdeborde vient ensuite juger les assiettes à l'aveugle. Il qualifie uniquement celles qu'il aura trouvé plus abouties que celle du meilleur ouvrier de France. Puis, les six autres participants sont répartis en trois tandems. Chacun est pris en main par Hélène Darroze, Philippe Etchebest et Michel Sarran. Chaque équipe doit confectionner des bouchées apéritives, qui seront ensuite dégustées par, entre autres, Christian Constant, Christian Le Squer, Bruno Doucet, Michel Portos... Enfin, en dernière chance, Jean-François Piège demande aux cuisiniers de mettre au point une recette originale sur le thème des associations improbables.

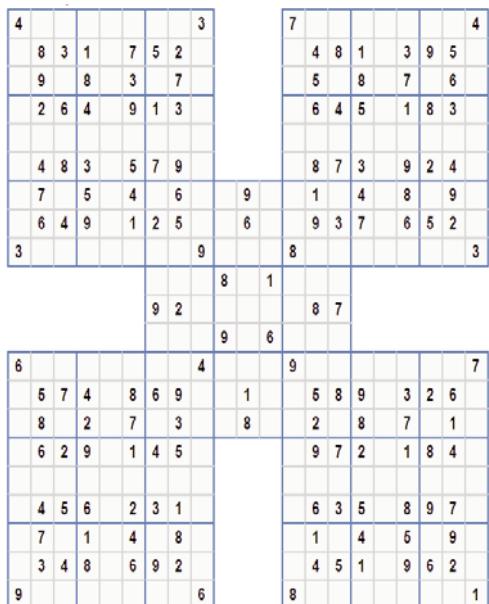
## Mots fléchés n°1222



## Samouraï-Sudoku n°1222

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



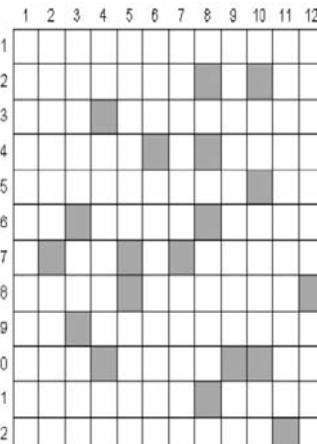
## Mots croisés n°1222

## ► Horizontalement:

1. Un peu fou
2. Remoulage - Vingt
3. Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
4. Machine hydraulique - Responsabilité
5. Arbre d'Amérique tropicale - Lawrencium
6. Coutumes - Roulette de morue pilée - Lugdunum
7. Renseignements généraux - Marque du dépit
8. Qui est noble - Grosse coquille univalve nacrée
9. Actinium - École artistique (peinture)
10. Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
11. Élaguer - Apogée
12. Demanderesse

## ► Verticalement:

1. Osciller
2. Va-et-vient - Bouillonnement
3. Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuisinier
4. Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
5. Compositeur français - Engouement
6. Mèche de cheveux - Islamiser
7. Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
8. Virtuosité
9. Registrer paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astate
10. Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
11. Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
12. Qui vient des dehors - Comm. du Morbihan



## 7 erreurs



## Citations

*"Paix et liberté ne peuvent être séparées, car personne ne peut être en paix tant qu'il n'est pas libre."*



\*Malcolm X

## C'est arrivé un 22 février

1989 : Václav Havel est condamné à 9 mois de prison pour avoir participé à une manifestation non autorisée en Tchécoslovaquie.

1992 : le Conseil de sécurité des Nations unies autorise l'envoi de 14 000 casques bleus dans trois régions de Croatie à majorité serbe.

1997 : Hong Song-nam devient Premier ministre de la Corée du Nord.

2003 : Hans Blix demande au gouvernement irakien la destruction d'ici le 1er mars des missiles Al-Samoud 2.

## Célébrations :

- Journée internationale de la langue maternelle, proclamée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1999, marquée depuis 2000 dans plusieurs pays.

- **Bangladesh** : Journée du mouvement pour la Langue, commémorée depuis 1952 le Mouvement pour la Langue et ses manifestations sévèrement réprimées pour la reconnaissance du bengali.

- **Barbade** : Rihanna Day (Journée de Rihanna), honore depuis 2008 la chanteuse originaire de la Barbade, le lendemain de son anniversaire.

- **Shoutan** : Anniversaire du roi.

- **Iran** : Mort du prophète Mahomet et de l'imam Sadegh.

- **États-Unis, Porto Rico, îles Vierges des États-Unis, Samoa, îles Mariannes du Nord** : Presidents' Day (Jour des présidents).

**HANDISPORT - MEETING D'ALGER D'ATHLÉTISME:  
Participation «acceptable» en l'absence de quelques clubs de l'Est**



Le meeting d'Alger d'athlétisme handisport, tenu samedi à l'annexe du stade du 5 juillet (Alger), a enregistré une participation «très acceptable», selon les organisateurs, malgré l'absence de quelques clubs de l'Est du pays dont ceux de Batna et Khenchma. «Le changement de dernière minute du lieu de compétition de Mascara à Alger a, peut-être, empêché certains clubs de se déplacer et envoyer leurs athlètes pour prendre part à ce second meeting inscrit au calendrier annuel de la Fédération algérienne handisport», ont argumenté les organisateurs. Quelque 300 athlètes (garçons et filles) représentant une trentaine de clubs ont pris part aux sept épreuves inscrites au programme, à savoir, le 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 5000m et 80m (pour les U-16), en plus des concours de poids, club, javelot, disque et longueur. La bonne organisation, de l'avis de plusieurs athlètes participants, a permis d'enregistrer un «acceptable» niveau technique. «Ce n'est que le second meeting national après celui de Batna. C'était beaucoup plus une seconde occasion pour les entraîneurs des clubs et ceux des équipes nationales d'évaluer le niveau de leurs athlètes et relever les insuffisances pour les corriger lors des prochaines compétitions», a expliqué l'APS l'entraîneur national de demi-fond, Tahar Salhi.

Il est à signaler que ce second meeting d'athlétisme handisport était initialement programmé à Mascara, mais en raison de l'«indisponibilité du stade», la Direction de l'organisation sportive (DOS) a dû chercher un autre endroit tout en maintenant la date du 20 février, pour ne pas chambouler le calendrier établi en début de saison. «Le stade annexe du 5 juillet convenait pour organiser le meeting qui a eu lieu finalement, dans des conditions acceptables», a indiqué le DOS, Mustapha Bendali.

Le meeting d'Alger s'est déroulé en présence de certains internationaux, à l'image de Mohamed Berrahal, Lynda Hamri et Lahouari Bahla. D'autres, par contre, se trouvent à l'étranger et ont brillé par leur absence, à l'instar de Nassima Saifi et Beka Abdellatif.

Pour l'exercice en cours, les athlètes sont obligés de participer à un minimum de trois meetings nationaux, sur six au programme, pour espérer être présents au championnat d'Algérie (du 2 au 4 juin prochain à Béjaïa) qui clôturera la saison d'athlétisme.

**BOXE/AG ORDINAIRE**

# Le développement local de la discipline, préoccupation majeure de la FAB

Le président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Nabil Sadi, a appelé samedi à Alger les pouvoirs publics à veiller au développement de la discipline au niveau des ligues de wilaya à travers une «prise en charge réelle et permanente».

«Le développement de la boxe algérienne fait face à plusieurs problèmes d'ordre matériel et infrastructurale. Nos clubs souffrent d'un manque flagrant de salles d'entraînement. Même chose pour la Fédération qui ne bénéficie pas d'une structure propre à elle pour abriter les différentes compétitions», a indiqué Nabil Sadi lors de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la FAB, présidée par le représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Djedraoui.

Le président de la FAB a salué, à cette occasion, les résultats obtenus par les boxeurs algériens lors des

différentes compétitions continentales (championnats d'Afrique, jeux africains) et internationaux (World Series of Boxing, Aiba pro Boxing et championnats du monde).

«Le ministère de la Jeunesse et des Sports et le Comité olympique et sportif algérien nous ont permis de réaliser nos objectifs pour l'année 2015 en prenant en charge la préparation des boxeurs», a-t-il expliqué. Au volet de la formation, le responsable de l'instance fédérale a mis en exergue les différents stages de recyclage programmés afin de parfaire les connaissances des arbitres et entraîneurs.

#### L'arbitrage longuement débattu

«Nous avons constaté beaucoup de dépassements dans la gestion de l'arbitrage, mais depuis 2013, un travail de fond a été réalisé envers les arbitres affiliés à travers une série de stages de recyclage et de mise à niveau», a indiqué, de son côté, le pré-



sident de la commission d'arbitrage, Meriou Djahid.

A cet effet, la Fédération algérienne de boxe est passée de 12 arbitres internationaux à 76, «ce qui est important pour l'arbitrage algérien qui doit être présent dans toutes les compétitions internationales.» Le responsable de la commission d'arbitrage a indiqué à ce sujet «que plusieurs arbitres internationaux, écartés d'une manière illégale des différents examens de passage, ont pu être réintégrés et obtenir un grade supérieur aux niveaux national et international.»

Les débats de cette AGO ont porté, entre autres, sur les contraintes rencontrées par les ligues, les difficultés financières, l'organisation des championnats nationaux ainsi que la situation socio-professionnelle du boxeur après la fin de sa carrière.

Le président de la FAB a rassuré les membres de l'AG quant aux solutions mises en place par le Bureau fédéral dans le cadre des actions initiées pour l'exercice 2016 et ce, en relation avec les pouvoirs publics.

A la fin des travaux de l'AGO, les 42 membres présents sur les 71 que compte l'assemblée générale, ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2015 ainsi que le plan d'action 2016.

## Mohamed Benali sacré champion de la région Est de bodybuilding à Biskra

L'athlète Mohamed Benali, de Biskra, s'est adjugé, samedi après-midi dans la capitale des Zibans, le titre de champion de la région Est de bodybuilding. Cet athlète à la musculature impressionnante a surclassé 71 autres concurrents représentant 13 ligues de wilaya de l'est algérien, à la grande joie du public présent à la salle Zaâtcha de Biskra. Mohamed Benali a fait partie à l'APS de son immense joie à la suite de cette consécration régionale qui représente, a-t-il dit, «le fruit d'un travail acharné de 16 années». Le bodybuilder biskri a souligné que cette victoire le motive davantage pour faire «bonne figure et, pourquoi pas, remporter le titre de champion d'Algérie, en avril prochain à Tipaza». Le champion du monde de la discipline dans la catégorie des moins de 90 kg, Zohéir Mihoubi, a été honoré en marge de championnat régional «Est».

## CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE VOVINAM VIET VO DAO L'Algérien Djouadj réélu pour un second mandat

Le président de la Confédération africaine de vovinam viet vo dao, l'Algérien Mohamed Djouadj, a été réélu à la tête de l'instance continentale pour un deuxième mandat olympique (2016-2020), lors de l'Assemblée générale élective (AGE) qui s'est déroulée samedi à Alger. Cette AGE a vu la présence de 18 membres du bureau exécutif de la Confédération africaine de vovinam viet vo dao, représentant 6 pays : Algérie, Maroc, Tunisie, Mauritanie, Burkina Faso et Côte d'Ivoire. Les participants ont également approuvé à l'unanimité les bilans financier et moral du précédent mandat olympique (2012-2016), qui a vu l'organisation du championnat d'Afrique 2012 et le championnat du Monde 2015 à Alger, ainsi que plusieurs stages au profit des athlètes et leur entraîneurs. «Mon mandat à la présidence de la confédération africaine a été une mission difficile vu le manque de moyens dans certains pays. Jusqu'à maintenant nous avons réussi 10 passages de grades au profit des entraîneurs du Burkina Faso, du Sénégal et de la Mauritanie», a déclaré Djouadj. «Notre objectif est d'être présent à tous les rendez-vous sportifs organisés sur le continent africain ou à travers les compétitions internationales, pour la promotion de notre sport et accompagner nos athlètes et nos entraîneurs au haut niveau», a-t-il ajouté. Lors de cette AGE, les membres du bureau exécutif ont également mis en place 8 commissions : arbitrage, passage de grades, organisation, médicale, communication, sponsoring, technique, et juridique.

## Sudoku N°1221

6	5	7	8	4	2	1	9	3
2	9	8	3	1	6	7	4	5
1	4	3	5	9	7	2	6	8
9	7	2	6	3	4	5	8	1
4	8	5	1	7	9	3	2	6
3	6	1	2	8	5	9	7	4
8	2	4	9	5	3	6	1	7
6	1	9	7	6	8	4	3	2
7	3	6	4	2	1	8	5	9

7	4	8	6	9	2	3	1	5
2	9	5	3	7	1	8	4	6
6	3	1	4	6	8	7	2	9
1	6	3	8	2	5	4	9	7
8	2	7	9	3	4	5	6	1
4	5	9	1	6	7	2	3	8
8	2	4	9	5	3	6	1	7
5	7	6	2	4	9	1	8	3
3	1	4	5	8	6	9	7	2

## Solution

**SUDOKU N°1221**

6	5	7	8	4	2	1	9	3
2	9	8	3	1	6	7	4	5
1	4	3	5	9	7	2	6	8
9	7	2	6	3	4	5	8	1
4	8	5	1	7	9	3	2	6
3	6	1	2	8	5	9	7	4
8	2	4	9	5	3	6	1	7
6	1	9	7	6	8	4	3	2
7	3	6	4	2	1	8	5	9

**Mots Croisés N°1221**

7	9	1	4	8	2	6	5	3
2	6	3	5	7	1	8	4	9
5	8	4	9	6	3	7	2	1
7	8	4	5	6	9	2	3	6
1	6	2	5	8	4	7	3	9
3	9	5	2	4	7	8	6	1
4	7	8	1	9	6	2	5	3

**Mots Fléchés N°1221**

SUBLIMINAIRE	OBLIGATOIRES	LAON■NIEVRE■S	AYTRE■MAO■AI	RETIENS■LIME	I■IN■O■AOZOU	GORGERRIN■EU■	RI■ULM■TERRE	AS■E■AVESNES	PENTANE■SOUS	HAUT■D■MORSE	EUSEBE■GREEN
FRAGMENTAIRE	RAIDISSEUR	ULCERE■AOUTE	DIT■TENIR■AI■	ROUET■DIPOLE	ONC■TAONS■EN	ISCHEMIE■CRU	E■ELISON■CR■M	MIEN■LECHERE	EX■DOL■IEPER	NEGOCIATRICE	TROU■RUE■RUS

## CHAMPIONNAT PORTUGAIS CLASSEMENT DES BUTEURS (23<sup>e</sup> J) : **Jonas creuse l'écart sur Slimani**

L'attaquant brésilien du Benfica Jonas auteur d'un but lors de la victoire samedi soir sur le terrain de Paços Ferreira (3-1) compte provisoirement six buts d'avance sur l'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne Islam Slimani au classement des buteurs, à l'occasion de la 23<sup>e</sup> journée du championnat portugais de football.

Jonas a inscrit son 24<sup>e</sup> but depuis le début de la saison, au moment où Slimani compte 18 réalisations.

Le meilleur goleador en activité de l'équipe nationale (20 buts) pouvait réduire l'écart hier soir lors de la réception de Boavista (2 buts algériens).

Le joueur algérien reste sur un doublé sur le terrain de Nacional Madre de Deus (4-0) lors de la précédente journée.

Grâce à cette victoire, le Benfica rejoint provisoirement le Sporting à la première place au classement de la «Liga Nos» avec 55 points chacun.

Le FC Porto (3e/49 pts) où évolue le milieu international algérien Yacine Brahimi a reçu dimanche (19h15 algérienne) la formation de Moreirense.

## LIGUE 1 FRANÇAISE (27<sup>e</sup> J) MONTPELLIER : **Boudebouz égale son record personnel de passes décisives**

Le milieu international algérien de Montpellier HSC, Ryad Boudebouz a égalé samedi soir son record personnel de passes décisives (7) lors de la victoire décrochée sur le terrain d'Angers (3-2) dans le cadre de la 27<sup>e</sup> journée du championnat de France de Ligue 1 de football.

Le joueur algérien a une nouvelle fois été à l'origine d'un des buts inscrits par le club de l'Hérault, en déstabilisant un caviair à Camara (34') sur la troisième réalisation.

Grâce à ce succès, Montpellier se hisse à la 14<sup>e</sup> place au classement avec 32 points, alors qu'Angers de l'international algérien Saïd Benrahma (ndlr, prêté par l'OGC Nice) stagne à la 8<sup>e</sup> position (37 pts).

Benrahma, arrivé à Angers lors du dernier mercato d'hiver, a signé à l'occasion sa première titularisation.

Il s'agit de la 36<sup>e</sup> passe décisive dans la carrière professionnelle de Boudebouz en Ligue 1 française, lui qui avait rejoint Montpellier l'été dernier en provenance du SC Bastia.

La belle forme dans laquelle se trouve Boudebouz (26 ans) ne peut que réjouir le sélectionneur national Christian Gourcuff, qui pourra compter sur lui en vue de la double confrontation face à l'Ethiopie en mars prochain (25 mars à Blida/29 mars à Addis-Abeba) pour le compte des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017. Le classement des meilleurs passeurs de la Ligue 1 française est dominé par les Parisiens Angel Di Maria et Zlatan Ibrahimovic avec 10 passes chacun.

APS

## COUPE D'ALGÉRIE (1/8<sup>es</sup> DE FINALE) : **Le tenant et le finaliste de l'édition 2015 éliminés**

Le MC Alger, le Paradou AC, l'USM Bel-Abbès, l'ASB Maghnia, l'ES Sétif et le NA Hussein Dey se sont qualifiés samedi pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie (seniors / messieurs) de football, au moment où le MO Béjaïa et le RC Arbaâ, respectivement tenant du trophée et finaliste de la précédente édition ont vu leur aventure s'arrêter à ce stade de la compétition.

«Le Doyen» est allé chercher sa qualification chez un autre pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, le RC Relizane, contre lequel il s'est imposé (2-1) grâce à Aouadj (17') et Gourmi (77'), contre un but de Djerrar, ayant réduit le score pour les locaux, sur penalty à la 87<sup>e</sup> minute. Le match aurait cependant pu connaître une tout autre issue sans les prouesses du gardien Fawzi Chaouchi, ayant réussi plusieurs arrêts décisifs, dont un penalty devant Manucho à la 33<sup>e</sup> minute.

C'est Yachir qui a ouvert le score pour «Ezzarga» à la 28<sup>e</sup> minute, mais les Sétifins ont réussi à égaliser par Dagoulou à l'heure de jeu, avant que Djahni ne double la mise à la 66<sup>e</sup> minute, pour une victoire finale (2-1).

Comme le RCA, le NA Hussein Dey a commencé par mener chez le tenant du trophée, le MO Béjaïa, grâce à Benajdja (17') avant de concéder l'égalisation devant le fraîchement incorporé, N'Doye (57').

Un seul but ayant cependant suffi au bonheur des hommes de Cherif El Ouazzani, qualifiés en quarts.

L'USM Bel-Abbès (Ligue 2), malgré l'avantage du terrain et le soutien du public a souffert contre la révélation de la Ligue 1 Mobilis, le DRB Tadjenanet, dont il n'est venu à bout qu'à la 73<sup>e</sup>, grâce à Bennai (65').

Le choc entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis s'est donc soldé par un nul (1-1) à la fin du temps réglementaire, et c'est à la première minute des prolongations que le Nasria a fait



la différence, grâce à l'ancien Belouizdad, Mohamed Hérida (1-2). Vendredi, en ouverture de ces 8<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie, l'US Tébessa et l'ARB Ghribi avaient créé la surprise, en éliminant des adversaires évoluant au sein de paliers supérieurs.

L'UST, sociétaire du championnat national amateur (Groupe Est) s'était qualifié contre un ténor de la Ligue 1 Mobilis, l'USM El Harrach grâce à un penalty de Douadi à la 20<sup>e</sup> minute. Pour sa part, l'ARB Ghribi, sociétaire de la division

Inter-régions (Groupe Centre-Ouest) a attendu les prolongations pour sortir le CRB Ain Fékroun, sociétaire de la Ligue 2 Mobilis, avec lequel il s'était neutralisé (0-0) pendant le temps réglementaire. Le but de l'ARB à gagné inscrit par Sahbi, d'une reprise de volée à la 118<sup>e</sup> minute. Le MC Alger, le Paradou AC, l'USM Bel-Abbès, l'ASB Maghnia, l'ES Sétif, le NA Hussein Dey, l'US Tébessa et l'ARB Ghribi seront donc les acteurs des quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2016 de football, prévus les 4 et 5 mars prochain.

## COUPE D'ALGÉRIE (U-21) : **Résultats des 16<sup>es</sup> de finale**

Résultats des seizeèmes de finale de la coupe d'Algérie de football des U-21 disputés vendredi et samedi et programme des 8<sup>es</sup> de finale.

### Résultats des seizeèmes de finale

USM Bel-Abbès - RC Relizane 2-1  
US Chaouia - JSB Béjaïa 1-1 USC qualifiée aux TAB  
CS Constantine - AC Paradou 0-1  
ASM Oran - JS Kabylie 2-1  
RC Arbaâ - ASO Chlef 2-2  
RCA qualifié aux TAB DRB Tadjenanet - OM Arzew 2-0  
O Médéa - ES Sétif 0-1  
MO Béjaïa - MC Oran 1-1 MCO qualifié aux TAB  
USM El Harrach - CR Belouizdad 0-1  
MC El Eulma - CABB Arréridj 1-1 MCEEE qualifié aux TAB  
NA Hussein Dey - A Boussaâda 1-1 ABS qualifié aux TAB  
USM Blida - CA Batna 4-0  
CRB Ain Fékroun - MC Alger 0-0 MCA qualifié aux TAB  
AS Khroub - USMM Hadjout 1-1 ASK qualifiée aux TAB  
JS Skikda - USM Alger 0-1  
JS Saoura - MC Saida 3-2

### Programme des huitièmes de finale

RC Arbaâ - Paradou  
AC US Chaouia - MC Oran  
USM Bel-Abbès - MC Alger  
A Boussaâda - DRB Tadjenanet  
MCE Eulma - ASM Oran  
USM Blida - USM Alger  
CR Belouizdad - ES Sétif  
AS Khroub - JS Saoura.

## ESS - USMBA et NAHD - Paradou AC à l'affiche des quarts de finale

Les matches ES Sétif - USM Bel-Abbès et NA Hussein Dey - Paradou AC seront à l'affiche des quarts de finale de la Coupe d'Algérie (seniors / messieurs) de football, prévus les 4 et 5 mars prochain, au moment où le MC Alger jouera sur du velours chez le petit poucet, l'ARB Ghribi.

L'Aigle noir sétifien, champion d'Algérie en titre, accueille en effet un des actuels témoins de la Ligue 2 Mobilis, et candidat à l'accèsion parmi l'élite, l'USM Bel-Abbès, dans un choc qui promet.

Le choc NA Hussein Dey (Ligue 1) - Paradou AC (Ligue 2) devrait, lui aussi, valoir le détour, surtout qu'outre le standing des deux clubs, il revêt le cachet derby.

De son côté, «Le Doyen» se déplacera chez le petit poucet de l'épreuve, l'ARB Ghribi, dans ce qui s'annonce comme le duel le plus déséquilibré de ces quarts de finale.

En revanche, le choc US Tébessa - ASB Maghnia, entre pensionnaires d'un même palier, le Championnat national amateur, s'annonce équilibré et restera probablement ouvert à toutes les probabilités.

### Programme des quarts de finale:

ARB Ghribi - MC Alger  
ES Sétif - USM Bel Abbès  
US Tébessa - ASB Maghnia  
NA Hussein Dey - Paradou AC

## MO BÉJAÏA : **«Amrani va revenir sur sa décision de démissionner»**

Le porte-parole du MO Béjaïa (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) Didi Zizi a estimé dimanche que l'entraîneur Abdellak Amrani, démissionnaire la veille à l'issue de l'élimination de l'équipe en 8<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie, allait «revenir à de meilleurs sentiments».

Le MO Béjaïa, tenant du trophée, s'est fait éliminer samedi à domicile par le NA Hussein Dey (2-1, a.p.).

«La démission d'Amrani est rejetée. Ce n'est nullement le moment de quitter le club. Dans son contrat, il est stipulé qu'il doit aviser la direction par un préavis d'un mois», a ajouté Zizi.

Évoquant le match face au Nasria, le porte-parole des Crabes a accusé l'arbitre Boukouassa d'être derrière la défaite

de son équipe. «L'arbitre nous a complètement sabotés. Il est venu pour nous faire éliminer. Je trouve aberrant de désigner un arbitre d'Algier pour diriger un match d'une équipe de la capitale», a critiqué Zizi, qui a contesté aussi le calendrier «démentiel» auquel est soumise son équipe, engagée en Ligue des champions d'Afrique.

«Nous avons demandé le report du match face au NAHD mais aucune réponse nous a été transmise. Nous avons également demandé le report de la rencontre

avancée du championnat face à l'USM Alger (prévue le mardi 23 février, ndlr) pour nous permettre de bien préparer la manche retour face à l'Asanti Gold, en vain.

Ce n'est pas normal de disputer plusieurs matchs en un laps de temps aussi court», a regretté Zizi.

La défaite du MOB face au NAHD est la deuxième durant la semaine après celle concédée dimanche au Ghana face à l'Asanti Gold (1-0) en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions.

CAN-2017 (U20)  
ELIMINATOIRES (1<sup>ER</sup> TOUR)  
ALGÉRIE-MAURITANIE  
**Les Mauritaniens en stage en Tunisie**

La sélection mauritanienne de football des moins de 20 ans (U20), adversaire de l'Algérie au premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 en Zambie, a entamé samedi un stage préparatoire en Tunisie, rapporte dimanche la fédération mauritanienne (FFRIM) sur son site officiel. Au cours de ce stage qui va s'étaler jusqu'au 27 février, les Mourabitoune vont livrer un match amical vendredi prochain face à l'équipe tunisienne junior. Un premier test «est programmé pour lundi ou mardi contre un adversaire encore à déterminer», précise la même source. Le match aller entre l'Algérie et la Mauritanie se jouera entre le 1<sup>er</sup> et le 3 avril prochain, alors que la manche retour est prévue à Nouakchott entre les 22 et 24 du même mois. «Ce stage en Tunisie est un prolongement de la longue préparation amorcée depuis plusieurs mois à Nouakchott, avec des rencontres amicales disputées face à des clubs de la Ligue 1 (Concorde, Tevragh-Zéïna, Zem-Zem et Garde)», ajoute le communiqué de l'instance mauritanienne. L'Algérie devait affronter la Mauritanie en amical avant que le tirage au sort n'en décide autrement. La sélection algérienne, dirigée par Mohamed Mezakhan, a livré en janvier dernier une double confrontation en amical face à l'Egypte à Alger (défaite 3-2, et match nul 1-1).

**MONDIAL 2018/ARBITRAGE**  
**Abid Charef retenu pour un stage de présélection à Doha du 11 au 15 avril**

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef a été retenu pour un stage de présélection des arbitres prévu Doha (Qatar) du 11 au 15 avril prochain, en vue du mondial 2018 en Russie, a appris l'APS auprès de la commission fédérale d'arbitrage (CFA).

Organisé par la commission d'arbitrage de la fédération internationale de football (FIFA) ce stage verra la présence d'une vingtaine d'arbitres issus de plusieurs pays. Il s'agit du deuxième stage organisé à la capitale qatarienne après de novembre 2014. Abid Charef (35 ans) avait été retenu pour officier lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale. La première participation de Abid Charef à une compétition internationale remonte à 2011 lors des Jeux Africains-2011 disputés à Maputo (Mozambique).

**DÉCÈS**  
**L'ancien président du MCA Mohamed Djouad n'est plus**

L'ancien président du MC Alger Mohamed Djouad est décédé dimanche à l'âge de 73 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses proches. Natif de Sidi Ahras (né le 12 mai 1943) Mohamed Djouad était à la tête du Doyen lors du sacre remporté en 1999, qui est venu mettre fin à vingt ans de disette en championnat pour le club algérois.

Après son départ du MCA, Djouad avait présidé aux destinées du Groupement sportif des pétroliers (GSP), créé en 2008, et qui a récupéré toutes les disciplines qui étaient sous la bannière du MCA à l'exception de la section football.

Ancien coureur du 400 m, Djouad avait remporté deux titres maghrébins et est resté invaincu dans sa spécialité en Algérie entre 1969 et 1974. L'enterrement du défunt aura lieu lundi après la prière de Dhor au cimetière de Oued Romane (Alger).

APS

**EN DE FOOTBALL**

# Quand Gourcuff est «hors» jeu sur son futur avec les Verts

Said Ben

Dans une interview accordée à Radio média Maghreb au Québec (Canada) où il se trouve depuis quelques jours sur invitation de la Fédération locale de football pour livrer ses «connaissances» en matière de football, l'entraîneur de la sélection algérienne de football, Christian Gourcuff, a assuré ne pas être au courant des informations dans la presse française à propos de son éventuel retour en championnat de Ligue 1 française de football où il serait convoité par quelques clubs là-bas, à l'image de Rennes, Nice et Nantes.

«Je ne lis pas la presse. Je ne m'intéresse donc pas à ces éléments-là», a déclaré le technicien français à ce propos. Mais là, on remarque que le technicien français a usité d'un « langage diplomatique » pour éviter de parler des sujets qui fâchent, car il est toujours sous contrat avec la FAF.

Car en réalité le journaliste de la Radi québécoise ne lui a pas posé la question de savoir s'il lit la presse ou pas, mais juste ce qu'il pourrait dire sur ces informations qui se succèdent ? Le simple amateur de football s'aperçoit d'ailleurs que ces noms des clubs français qui convoitent le coach des Verts ont commencé à paraître avec un certain choix des «moments» et des «opportunités» depuis que le public du stade du 5 juillet avait «sifflé» les Verts et demandé le départ du coach Français de la sélection algérienne car, constant qu'il se conforme à un schéma et des stratégies qui ne siégent pas au football algérien.

La dernière équipe qui s'est intéressée au sélectionneur de l'équipe nationale de football le Français Christian Gourcuff est l'OGC Nice (Ligue 1 française). En effet, la presse française justement avait annoncé au début du mois en cours que le coach des Verts figure sur le calepin du président Jean-Pierre Rivière pour remplacer Claude Puel, sur le départ à la fin de la saison. Le technicien breveté, arrivé chez les Verts à l'issue du mondial 2014 au Brésil en remplacement du Bonsnien Vahid Halilhodzic, détient un contrat qui court encore jusqu'en 2017.

**Petit rappel**

Lors de la CAN 2015 les Algériens, et après avoir éprouvé des difficultés énormes pour valider leur billet pour les quarts, n'ont pu aller au-delà de ce tour après avoir laissé des plumes face à la Côte d'Ivoire, future championne d'Afrique. Une défaite qui a plongé les supporters des Verts dans le doute, en ce sens qu'ils étaient nombreux à avoir remis en cause les capacités des joueurs à préserver le statut du "Club Algérie" acquis grâce à son formidable parcours quelques mois auparavant en Coupe du monde au Brésil, lorsqu'il avait réussi une qualification historique pour les huitièmes de finale.

Mais en dépit de cet échec africain, l'entraîneur français, Christian Gour-

cuff, qui avait succédé au Bosnien Vahid Halilhodzic, après le Mondial-2014, a été maintenu dans son poste, le président de la Fédération algérienne (FAF), Mohamed Raouraoua, ayant opté pour la stabilité.

Les premières critiques commencent à fuser dès mars dernier à l'occasion de la tournée des Verts à Doha. Une tournée entamée par une défaite face au Qatar (1-0) avec de surcroît une piètre prestation des coéquipiers de Yacine Brahimi. De quoi susciter davantage de polémique à propos de la justesse du choix du président de la FAF en gardant Gourcuff après l'échec équato-guinéen.

C'était pour les observateurs un indice sur la baisse de la cote de l'équipe nationale et son entraîneur auprès des fans. Tout cela allait d'ailleurs se vérifier quelques mois plus tard, plus précisément en octobre, à l'occasion des deux matches amicaux contre la Guinée et le Sénégal. L'événement coïncide avec le retour de la sélection nationale, au stade du 5 juillet (A 1-ger), où

algérois ont tourné au cauchemar, notamment pour l'entraîneur breveté, sifflé et hué par une grande partie des spectateurs présents dans les gradins, en signe de contestation contre la mauvaise production de l'équipe face aux Guinéens, ponctuée par une défaite (2-1).

La "révolte" du public algérois va se poursuivre trois jours après, malgré le succès contre le Sénégal, sur un but de Brahimi marqué dans les dernières minutes. Mais cette victoire n'a pas pour autant tempéré les ardeurs de l'entraîneur national, qui va s'illustrer par un coup de gueule en conférence de presse ayant suivi la partie face aux "Lions" sénégalais.

Gourcuff s'en prendra alors à tout le monde : supporters, presse et consultants des chaînes de télévision. Il menaça même de quitter son poste à l'issue de la double confrontation contre la Tanzanie. Sur la défensive, le coach allait ainsi aborder le déplacement de Dar Es Salaam pour affronter la Tanzanie, le 14 novembre, dans une ambiance "délétère". Les Verts ont terminé le match sur le score de parité 2-2. Gourcuff avait seulement trois jours devant lui pour faire faire ses détracteurs. Une mission qu'il va accomplir avec brio grâce au festival offensif des siens (7-0) face aux Tanzanians au stade Mustapha-Tchaker où ils se sont "réfugiés" après leur mésaventure algéroise du mois d'avant.

Une victoire aux allures de "revanche" pour le technicien français qui va néanmoins encore faire durer le suspense à propos de son avenir avec les Verts.

J'ai besoin de quelques jours de réflexion avant de rencontrer le président de la FAF pour trancher mon avenir avec l'équipe nationale", avait-il lâché à l'issue du match. Mais finalement tout rentre dans l'ordre avant que la presse française n'annonce des clubs français intéressés par Gourcuff alors que leurs responsables savent très bien que le technicien «français» est en contrat avec les Verts !!!

Et comme Gourcuff était à chaque fois en France ; lorsque ces infos sont balancées le commun des supporters des Verts ferait la liaison avec le coach qui, tout au moins, devrait être au courant. Or, lui, dira que je ne lis pas la presse et encore moins la presse algérienne. Et c'est un autre «tir» qu'effectue Gourcuff envers cette presse algérienne qui refuse de se taire sur les «erreurs» du coach des Verts. Ne pas lire la presse est une chose, et ne pas être au courant des annonces qui le concerne lui en premier lieu est une autre. Et l'histoire l'avenir du technicien français avec les Verts sera en permanence en débat chez les amoureux de l'équipe nationale qui connaissent le football sur le bout des doigts ce que sait très bien justement le sélectionneur Christian Gourcuff....



## **VALENCE ENVISAGE DE RÉCUPÉRER ALBIOL**

Sous contrat avec Naples jusqu'en juin 2017, le défenseur central espagnol, Raul Albiol, pourrait faire son retour au FC Valence à l'issue de l'an-née. En effet, selon les sites Deporte Valenciano, Plaza Deportiva et SuperDeporte, le club ché qui aurait déjà formulé une offre au mois de janvier dernier, songerait toujours à le récupérer.



# SAMMER ENCENSE **MULLER**

**Mathias Sammer, le directeur général du Bayern Munich, ne tarit pas d'éloges sur Thomas Muller, auteur d'une brillante prestation contre Darmstadt samedi.**

Thomas Muller a sorti le Bayern d'un mauvais pas ce samedi en scorant à deux reprises à l'occasion de la rencontre face à Darmstadt. Sans la performance éclatante de son milieu offensif, l'équipe bavaroise aurait probablement concédé son premier revers de l'année civile. Au coup de sifflet final, l'international allemand a eu droit aux félicitations de ses coéquipiers, mais aussi celles de Matthias Sammer. Devant les médias allemands, l'ancien Ballon d'Or a même été particulièrement élogieux à son égard : "Thomas est plus qu'un phénomène, a-t-il déclaré. C'est un leader et on l'a vu à la mi-temps. Nous l'avons vu à travers son calme. On ne peut pas décrire tout ce qu'il fait, mais c'est incroyablement bon".

## **VAN GAAL VIRÉ EN CAS DE DÉFAITE EN CUP ?**

Après la défaite en Europa League jeudi dernier à Midtjylland, Manchester United devra absolument réagir ce lundi lors du déplacement sur le terrain de Shrewsbury Town, à l'occasion du 5<sup>e</sup> tour de la Cup. Une nouvelle défaite face à l'équipe de

5e tour de la Cup. Une nouvelle défaite face à l'équipe de troisième division anglaise pourrait être fatale à Louis van Gaal à en croire les informations du *Daily star* ce dimanche. Un bon présage pour José Mourinho ?

# Pour Balotelli, ca sent la Chine

Prêté au Milan AC cette saison, Mario Balotelli (25 ans) ne retournera probablement pas à Liverpool l'été prochain. Contrairement à ce qu'avait laissé entendre la presse anglaise il y a quelques semaines, Jürgen Klopp n'aurait pas du tout l'intention de conserver l'international italien. Selon le *Liverpool Echo*, le technicien allemand a visiblement demandé à ses dirigeants de trouver une porte de sortie à l'attaquant transalpin. Un transfert l'été prochain semble inévitable et plusieurs clubs chinois et turcs seraient notamment à l'affût.



# BENZEMA TIRÉ D'AFFAIRE, ZIZOU HEUREUX

**Karim Benzema n'est plus sous contrôle judiciaire pour son implication supposée dans l'arnaque à la Sextape de Mathieu Valbuena.**

**Zinedine Zidane qui est son entraîneur au Real Madrid s'est dit content pour son protégé.**

**La Juge en charge du dossier de la Sextape de Mathieu Valbuena a décidé de lever le contrôle judiciaire du buteur du Real Madrid. Voilà une bonne nouvelle qui va permettre à l'attaquant de mieux se concentrer sur sa saison au Real Madrid bien que ce ne soit pas encore la fin de l'affaire.**

**Interrogé par les médias, Zinedine Zidane a déclaré :**

**« C'est une excellente nouvelle pour l'équipe de France. Je l'attendais, et c'est arrivé.»**

**Avec cette décision de la juge, Karim Benzema peut faire son retour en Équipe de France pour l'Euro 2016 puisqu'il a l'autorisation de renconter de nouveau Mathieu Valbuena.**

## Totti règle ses comptes avec Spalletti

Spalletti a réalisé une sortie remarquée dans les médias. Lors d'un entretien accordé à la Rai, le Joueur emblématique du club giallorosso a tacé son actuel entraîneur. "Je me sens encore footballeur et je veux jouer. Ma blessure est terminée, je vais bien, et si je ne joue pas, c'est uniquement lié au choix de l'entraîneur. Mon contrat se termine en juin et je verrai alors ce qui peut se passer, parce que je ne peux pas rester comme ça. Je me sens mal. (...)"

## L'ÉTRANGE RUMEUR MOURINHO À 'INTER MIL AN !

annoncé du côté de l'Angleterre et notamment Manchester, José Mourinho aurait aussi la possibilité de revenir en Italie. En effet, selon *The Sun*, l'entraîneur portugais ne serait pas contre un retour à l'Inter Milan et un rendez-vous avec les dirigeants italiens serait même déjà prévu dès ce week-end.

**Week-end.**  
Seul hic, The Special One aurait rapidement démenti cette rumeur : « Je tiens à préciser une chose, je ne serai pas en charge de l'Inter la saison prochaine. Il y a un projet avec Erick Thohir et Roberto Mancini. Ce projet a mon soutien et j'espère que le projet de l'entraîneur et du président continuera avec un grand succès. Je veux voir l'Inter heureux à nouveau, et je l'espère que demain tout le monde pourra sourire en raison d'une victoire de l'Inter ».

## M. Lamamra reçoit les envoyés spéciaux sud-africains pour la Palestine

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu hier à Alger les envoyés spéciaux sud-africains pour la Palestine, MM. Zola Skweyiya et Aziz Pahad. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, M. Skweyiya a indiqué qu'il était porteur d'un message du président sud-africain, Jacob Zuma, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

«Nous avons abordé différents sujets qui intéressent les deux pays notamment la question palestinienne», a-t-il souligné, précisant que la rencontre a porté aussi sur les relations algéro-sud-africaines. De son côté, M. Pahad a relevé que son pays a toujours considéré les échanges avec l'Algérie comme «prioritaires».

Les deux parties ont également évoqué la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, a-t-il indiqué.

### CRISE EN LIBYE:

## M. Lamamra souligne la nécessité de lutter contre le terrorisme dans le cadre de la légalité internationale

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, a souligné hier à Alger, la nécessité de lutter contre le terrorisme en Libye «dans le cadre de la légalité internationale et du respect de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité de ce pays».

Dans une déclaration à l'issue de son entretien avec Thomas Shannon, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires politiques, M. Lamamra a indiqué qu'ils avaient «examiné longuement la situation en Libye».

Il a précisé s'accorder avec M. Shannon sur la nécessité pour les deux pays de trouver une solution pacifique et politique à la crise libyenne et que la lutte contre le terrorisme doit s'inscrire dans le cadre de la légalité internationale et du respect de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité de ce pays».

Il a ajouté à ce propos, que les deux parties «s'accordaient aussi sur un nombre de points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre», insistant sur l'importance de faire prévaloir les solutions politiques conformément à la légalité internationale concernant toutes les crises et conflits dans notre région».

«L'efficacité de l'action des Nations unies quant au règlement pacifique de la question du Sahara Occidental ainsi que l'action commune entreprise par deux pays pour aider les Maliens à surmonter la crise dans le Nord du Mali» ont également été abordées, a-t-il encore dit avant d'ajouter que les deux parties avaient examiné également la question palestinienne et d'autres questions d'intérêt commun».

Entre autres points débattus lors de cette entrevue «de marché pétrolier mondial», «Nous espérons parvenir prochainement lors de nos entretiens avec nos partenaires et acteurs influents sur le marché pétrolier à des prix raisonnables tant pour les producteurs que les consommateurs», a-t-il ajouté».

S'exprimant sur les relations bilatérales, M. Lamamra a mis l'accent sur l'importance de cette visite qui «prépare la 4e session du dialogue stratégique entre les deux pays au niveau ministériel qui se tiendra prochainement à Alger».

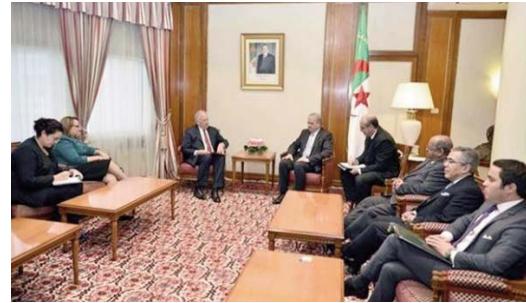
Il a rappelé dans ce sens, l'accord entre les deux parties au regard des relations bilatérales qui «évoluent positivement», soulignant la volonté de l'Algérie et des Etats Unis d'accroître les réalisations pour un partenariat plus diversifié et plus développé». Pour sa part, M. Shannon a affirmé avoir débattu avec son homologue algérien de la situation en Libye notamment «la lutte contre le terrorisme et l'aide des Libyens, du gouvernement d'union nationale et de ses institutions à exercer leur souveraineté dans leurs pays de manière à permettre à la Libye de relever les défis futurs». Il a salué à cette occasion, le «rôle important de l'Algérie au niveau régional», indiquant que son pays «alue ce rôle» et celui joué dans le processus de paix au Mali. Concernant la session du dialogue stratégique entre les deux pays prévue en avril prochain, il a rappelé que ce dernier «raduit la diversification des relations stratégiques qui lient les deux pays», l'Algérie, a-t-il soutenu, étant un «partenaire important pour les Etats-Unis d'Amérique».

APS

### ALGÉRIE - ETATSUNIS

## M. Sellal reçoit le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires politiques

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires politiques, Thomas A. Shannon, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien «a permis d'aborder l'évolution des relations bilatérales et a, par ailleurs, donné lieu à un large échange de vues sur un certain nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment celles relatives à la situation sécuritaire et à la lutte anti-terroriste», précise la même source. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.



### ALGÉRIE - ONU - SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

## M. Messahel reçoit M. Ross



Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel a reçu hier à Alger l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross. Les entretiens se sont déroulés au siège du ministère des Affaires étrangères. M. Ross avait entamé une tournée dans la région pour préparer la visite du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon. La visite de Ban Ki-moon en Algérie est prévue les 6 et 7 mars prochain.

### TUNISIE:

## L'état d'urgence prorogé d'un mois

Le président de la Tunisie, Béji Caïd Essebsi, a décidé de prolonger l'état d'urgence, d'un mois à partir du lundi 22 février courant, a déclaré hier le porte-parole de la présidence, Moëz Sinaoui.

«Le président de la République a décidé de proclamer de nouveau, l'état d'urgence après concertation avec le chef du gouvernement et le président de l'assemblée des représentants du peuple (ARP), sur les questions relatives à la sécurité nationale et notamment la situation aux frontières et dans la région», a

déclaré le porte-parole de la présidence cité par l'Agence de presse TAP.

Le chef de l'Etat tunisien avait décreté, le 24 novembre 2015, l'état d'urgence dans le pays, durant un mois, suite à l'attentat terroriste perpétré à cette date, contre un bus de la garde présidentielle dans la capitale, faisant douze morts.

Le 22 décembre 2015, l'état d'urgence est de nouveau prolongé pour une période de deux mois, soit jusqu'au 21 février courant, rappelle l'agence.

### M. Grine reçoit les directeurs généraux de six radios communautaires de France

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a reçu hier à Alger les directeurs généraux de six radios communautaires de France qui portent la voix des communautés maghrébines à travers toutes les régions françaises et ce, dans le cadre de la signature de conventions de partenariat avec la Radio algérienne, indique le ministère de la Communication dans un communiqué. «Après avoir écouté les représentants de ces radios communautaires qui se sont exprimés sur le potentiel partenarial entre ces radios et la Radio algérienne ainsi que sur un nombre de points relatifs à leurs attentes en direction de l'Algérie, pays maghrébin qui dispose de la plus importante communauté en France, M. Grine a félicité les radios communautaires pour la convention qu'elles ont signée avec la Radio algérienne», précise-t-on. Cette convention permet à ces radios communautaires de recevoir et de diffuser des programmes culturels, sportifs et sociaux, produits par la Radio algérienne, de bénéficier de formations au sein du centre de formation de la Radio algérienne à Tipasa, ainsi que de soutien technique et de transfert de savoir-faire dans le domaine numérique», souligne-t-on. Le ministre a, par ailleurs,



souligné «les enjeux humains et de portée politique d'une telle initiative qui, en complément du rôle des médias algériens, est à même de contribuer, notamment au renforcement des liens ombiliques existant entre la communauté algérienne et la patrie-mère, à l'établissement de passerelles culturelles fortes et continues entre l'Algérie et ses ressortissants de l'autre rive et, enfin, à la promotion de l'image de l'Algérie en France à travers ces radios communautaires, en donnant à apprécier les grandes avancées multidimensionnelles concrétisées par l'Algérie durant les deux dernières décennies», ajoute la même source.

### LIBYE:

## Kobler à Tobrouk pour aider le gouvernement d'union à obtenir la confiance du Parlement

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, s'est rendu hier à Tobrouk dans l'est de la Libye pour aider le nouveau gouvernement d'union nationale à obtenir la confiance du Parlement reconnu par la communauté internationale.

«Je suis à Tobrouk aujourd'hui pour aider et non pas pour interférer», a affirmé M. Kobler sur le réseau social Twitter, soulignant que «les yeux des Libyens sont braqués sur Tobrouk et le peuple libyen attend un gouvernement d'union nationale».

M. Kobler s'est entretenu hier avec le président de la chambre Aguila Salah, a rapporté le site du Parlement libyen. Après d'âpres discussions, le Conseil présidentiel libyen avait annoncé la formation d'un gouvernement d'union national de 18 membres, dont cinq ministres d'Etat et trois femmes, qu'il a soumis au Parlement reconnu, dont l'approbation va permettre l'émergence d'un cadre institutionnel légal à même de venir à bout de la crise politique et sécuritaire qui secoue la Libye. Le Conseil présidentiel est composé de neuf membres de factions rivales libyennes et dirigé par Fayed al-Sarraj, appelé à devenir Premier ministre selon un accord conclu sous l'égide de l'ONU, entre des représentants des deux Parlements rivaux libyens. Fayed al-Sarraj a présenté samedi au Parlement de Tobrouk le programme de travail du nouveau gouvernement d'union nationale, tentant de convaincre les députés de lui accorder leur confiance.

Les débats au sein du Parlement se poursuivaient hier et doivent s'achever en soirée ou aujourd'hui avant que le Parlement ne vote sa confiance demain.

### A NOS LECTEURS

DK NEWS informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : Tél : 02.84.95.02.84.80.00 Fax : 02.84.79.55